

# **ZONE DE POLICE ORNEAU-MEHAIGNE**

**Zone 5304**

**Eghezée - Gembloux - La Bruyère**



**BILAN 2016**

***ZONE DE POLICE ORNEAU-MEHAIGNE***  
**PROVINCE DE NAMUR**

**Arrondissement judiciaire de NAMUR**

**Chaussée de Tirlemont n°105**

**5030 GEMBLOUX**

**Tél.081/620540**

**Fax.081/620541**

**<http://www.policelocale.be/5304>**

**[secretariat@zp5304.be](mailto:secretariat@zp5304.be)**

# INTRODUCTION

Le lecteur habitué à notre bilan ne sera pas désemparé par sa présentation.

La première partie offre une série de statistiques portant sur les activités de la zone de police ainsi que des indications relatives à certaines infractions constatées.

La seconde partie fournit aussi quelques chiffres mais elle adopte plutôt une perspective qualitative concernant le fonctionnement des services de la zone de police et certaines fonctionnalités.

La rédaction de ce bilan a été possible grâce à la collaboration de notre gestionnaire fonctionnel qui, depuis quelques années, a aussi pris des initiatives permettant des analyses des activités de la zone de police et des questions de sécurité auxquelles nous sommes confrontés. En outre, chaque chef de service a également été sollicité pour participer à la rédaction du présent.

Nous pensons que cette démarche réflexive comporte deux avantages. D'abord, elle nous permet d'envisager les conditions permettant d'améliorer le service aux citoyens et d'optimiser le fonctionnement de la zone de police. Ensuite, elle invite les chefs de service et certains de leurs collaborateurs à s'impliquer à un niveau stratégique, ce qui doit conforter leur sentiment que nous favorisons bien un management participatif au sein de la zone de police.

Le caractère nécessairement hétérogène de ce document demandera au lecteur une brève recherche dans la table des matières située à la fin de ce document pour découvrir ses objets d'intérêt.

Bonne lecture

Claude Bottamedi  
Chef de corps

# **PARTIE I**

**LES STATISTIQUES ET LEURS COMMENTAIRES**

## A - MODULE TRAITEMENT

### PROCES-VERBAUX (PV) JUDICIAIRES (NON ROULAGE)

Types de PV	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Initiaux	3665	3890	3813	3767	3633	3423	3344
Subséquents	2677	2801	2732	2643	2665	2432	2391
<b>Totaux</b>	<b>6342</b>	<b>6691</b>	<b>6545</b>	<b>6410</b>	<b>6298</b>	<b>5855</b>	<b>5735</b>

### PV ACCIDENTS DE ROULAGE

Types de PV	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Initiaux	417	428	418	439	536	564	543
Subséquents	369	379	361	360	346	301	320
<b>Totaux</b>	<b>786</b>	<b>807</b>	<b>779</b>	<b>799</b>	<b>882</b>	<b>865</b>	<b>863</b>

### PV INFRACTIONS DE ROULAGE

Types de PV	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Initiaux	377	364	318	333	337	313	310
Subséquents	2079	1551	1311	1414	1373	1315	1187
<b>Totaux</b>	<b>2456</b>	<b>1915</b>	<b>1629</b>	<b>1747</b>	<b>1710</b>	<b>1628</b>	<b>1497</b>

### PV EXCES DE VITESSE

Types de PV	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Initiaux	702	356	636	1576	1200	786	1126
Subséquents	482	399	241	295	393	244	448
<b>Totaux</b>	<b>1184</b>	<b>755</b>	<b>877</b>	<b>1871</b>	<b>1593</b>	<b>1030</b>	<b>1574</b>

### PV D'AVERTISSEMENT

Types de PV	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Initiaux	313	299	237	192	193	158	103
Subséquents	5	13	-	-	-	-	-
<b>Totaux</b>	<b>318</b>	<b>312</b>	<b>237</b>	<b>192</b>	<b>193</b>	<b>158</b>	<b>103</b>

### PERCEPTIONS IMMEDIATES

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
7840	4534	7813	15179	11358	6266	10518

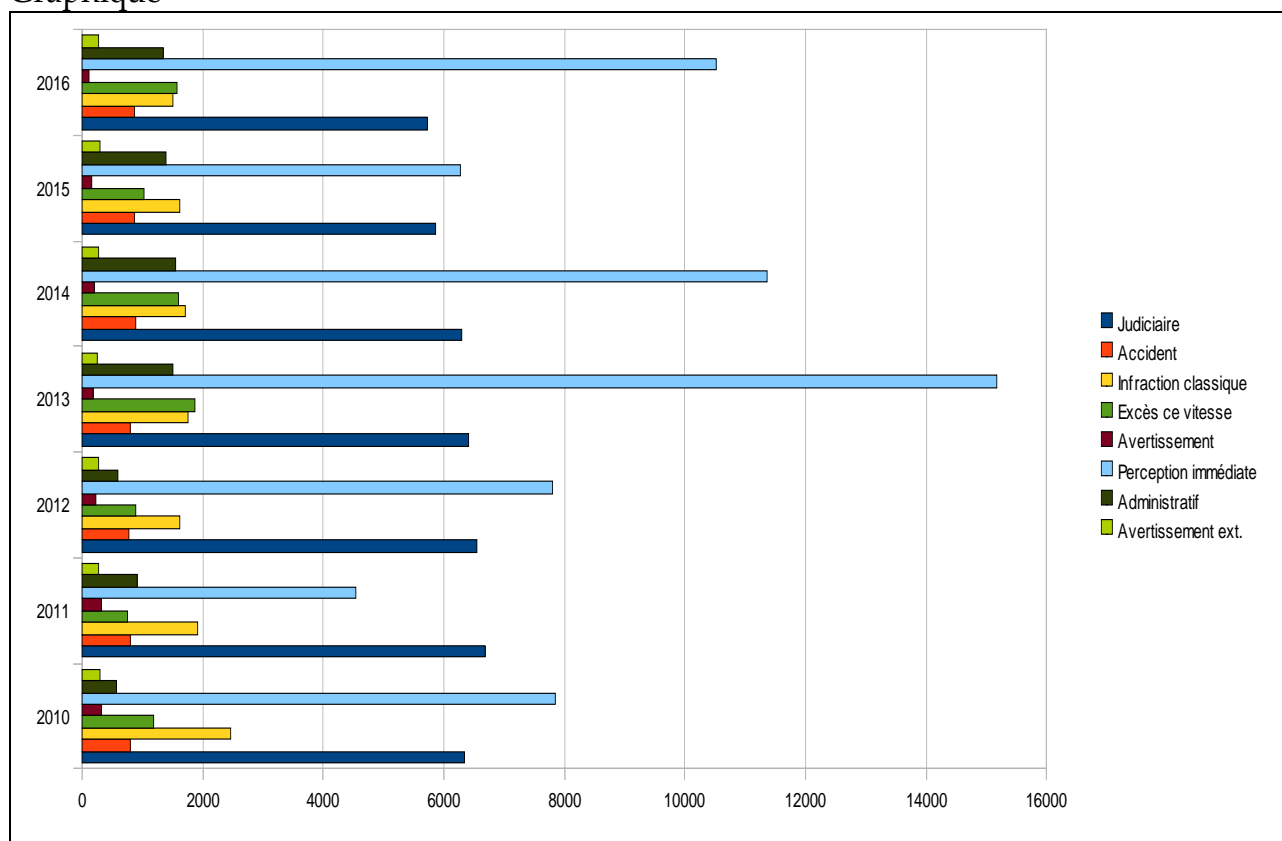
## DOSSIERS ADMINISTRATIFS

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
567	915	595	1500	1551	1392	1335

## PV AVERTISSEMENTS EXTERNES

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
285	276	274	253	265	292	280

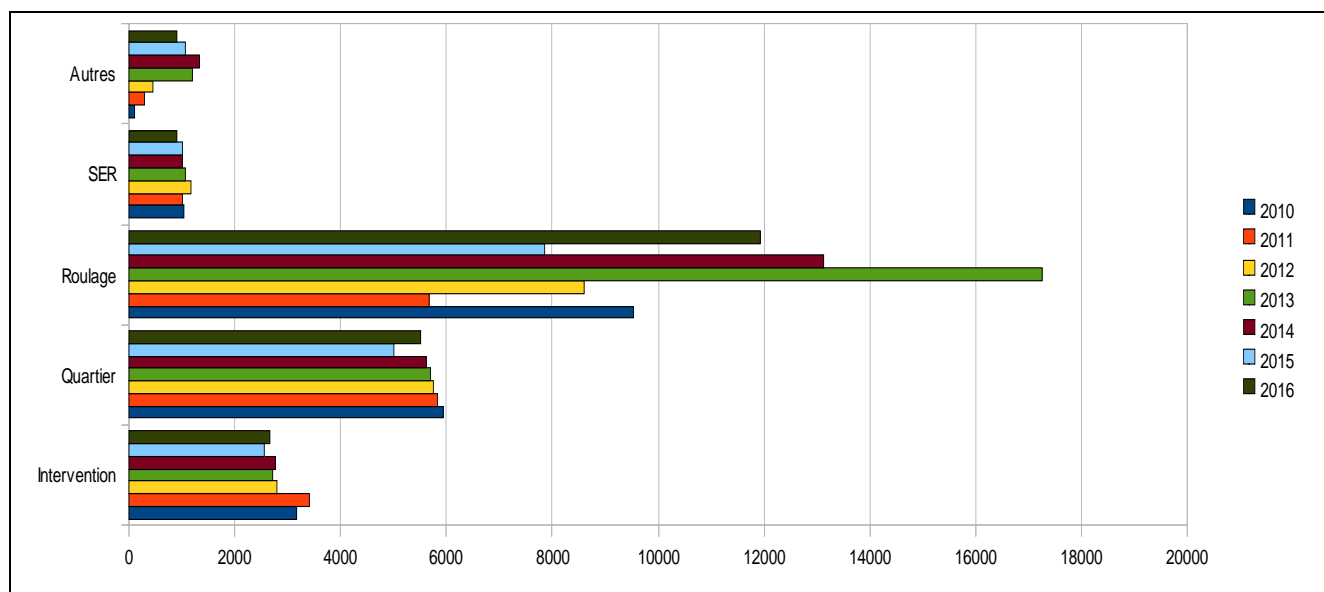
### Graphique



## B - SERVICE DE REDACTION - REPARTITION PAR SERVICE

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Intervention	3174	3416	2799	2717	2774	2554	2660
Quartier	5925	5828	5760	5699	5614	5007	5512
Roulage	9538	5670	8589	17263	13118	7865	11935
SER	1031	1006	1161	1065	1020	1000	892
Autres	102	285	440	1207	1340	1060	906
<b>Totaux</b>	<b>19770</b>	<b>16205</b>	<b>18749</b>	<b>27951</b>	<b>23866</b>	<b>17486</b>	<b>21905</b>

Graphique

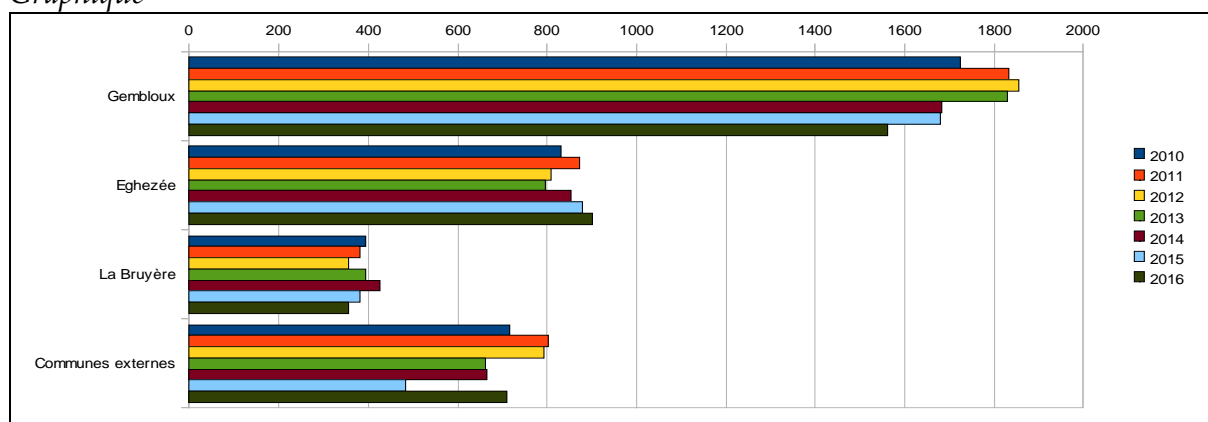


## C - LES PROCES-VERBAUX JUDICIAIRES (INITIAUX)

Répartition des PV par entité:

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Gembloux	1725	1834	1855	1829	1682	1680	1561
Eghezée	832	872	810	797	854	878	903
La Bruyère	393	380	355	394	426	383	356
Hors zone	715	804	793	661	667	482	710
<b>Totaux</b>	<b>3665</b>	<b>3890</b>	<b>3813</b>	<b>3681</b>	<b>3629</b>	<b>3423</b>	<b>3530</b>

Graphique



Répartition par commune de la zone de police

### GEMBLoux

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Beuzet	64	86	75	72	56	45	42
Bossière	27	27	36	36	43	37	26
Bothey	15	16	9	12	7	10	13
Corroy-le-Château	44	37	53	57	44	43	48
Ernage	31	66	39	42	32	31	35
Gembloux	1011	1031	949	871	804	729	717
Grand-Leez	82	64	93	67	58	85	48
Grand-Manil	113	119	102	84	102	73	91
Isnes	27	61	45	49	45	73	51
Lonzée	71	69	93	93	65	93	70
Mazy	49	63	76	62	50	43	34
Sauvenière	107	116	138	99	97	84	98
Non défini	199	232	267	386	384	334	288
<b>Totaux</b>	<b>1840</b>	<b>1987</b>	<b>1975</b>	<b>1930</b>	<b>1787</b>	<b>1680</b>	<b>1561</b>

## EGHEZEE

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Aische-en-Refail	45	34	40	29	44	53	59
Bolinne	36	18	25	26	28	19	16
Boneffe	14	9	15	9	19	10	12
Branchon	14	24	21	16	18	21	22
Dhuy	59	38	56	55	52	46	39
Eghezée	234	245	229	225	219	235	233
Hanret	43	44	22	38	36	47	39
Leuze	99	103	91	76	98	112	111
Liernu	26	32	29	30	37	41	33
Longchamps	26	40	42	39	36	22	31
Mehaigne	25	33	34	26	27	24	17
Noville-sur-Mehaigne	24	35	36	33	47	22	40
Saint-Germain	37	39	39	27	34	42	49
Taviers	37	25	17	16	21	26	18
Upigny	13	12	17	17	10	11	23
Warêt-la-Chaussée	29	38	35	36	41	46	38
Non défini	102	155	101	132	124	101	123
<b>Totaux</b>	<b>863</b>	<b>924</b>	<b>849</b>	<b>830</b>	<b>891</b>	<b>878</b>	<b>903</b>

## LA BRUYERE

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bovesse	33	38	27	57	43	37	41
Emines	58	74	36	62	54	55	54
Meux	83	69	73	79	87	92	71
Rhisnes	116	109	78	94	116	94	85
Saint-Denis	66	39	76	68	74	52	55
Villers-lez-Heest	18	15	24	24	23	18	17
Warisoulx	26	20	32	24	34	18	21
Non défini	18	36	25	19	19	17	12
<b>Totaux</b>	<b>418</b>	<b>400</b>	<b>371</b>	<b>427</b>	<b>450</b>	<b>383</b>	<b>356</b>

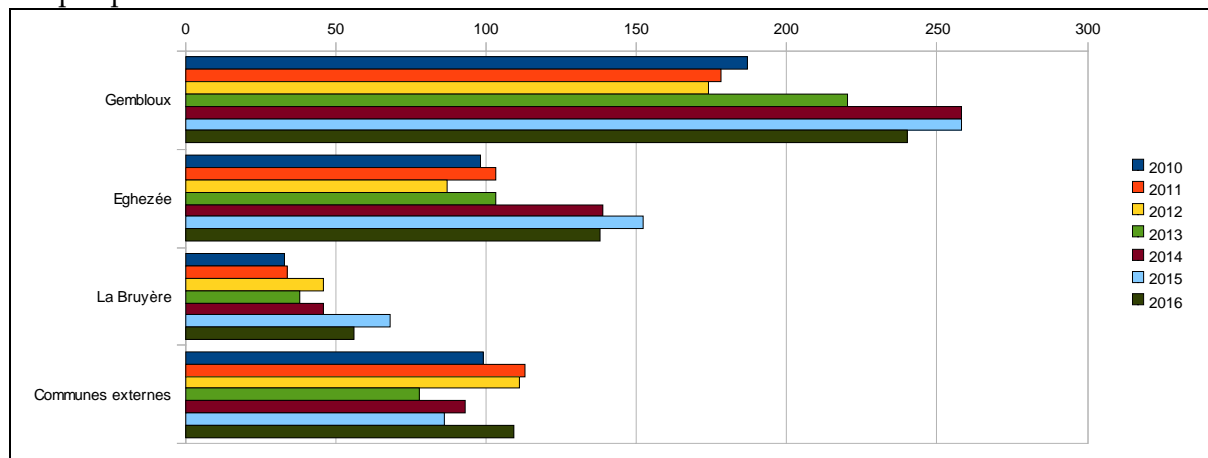


## PV ACCIDENTS DE ROULAGE (INITIAUX)

Nombre de PV selon le lieu des faits:

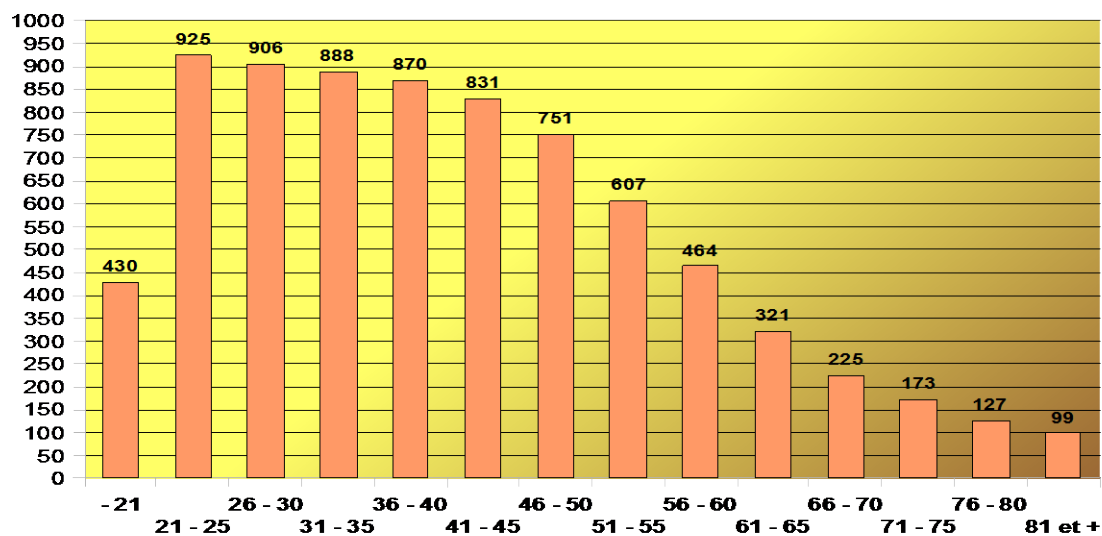
ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Gembloux	187	178	174	220	258	258	240
Eghezée	98	103	87	103	139	152	138
La Bruyère	33	34	46	38	46	68	56
Hors zone	99	113	111	78	93	86	109
<b>Totaux</b>	<b>417</b>	<b>428</b>	<b>418</b>	<b>439</b>	<b>536</b>	<b>564</b>	<b>543</b>
<b>Eghezée / Gblx / La Bruyère</b>							
<b>Tués</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>1</b>
<b>Blessés</b>	<b>121</b>	<b>137</b>	<b>160</b>	<b>139</b>	<b>136</b>	<b>136</b>	<b>138</b>

Graphique



Tranche d'âge des conducteurs impliqués (en abscisse) et nombre de faits (en ordonnée)

du 01/01/2003 au 31/12/2016



Pourcentage homme: 68 % // Pourcentage femme: 32 %

## GEMBLoux

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Beuzet	3	4	3	3	1	4	2
Bossière	1	1	0	7	7	8	4
Bothey	2	1	5	6	5	4	7
Corroy-le-Chât.	8	10	6	10	11	6	8
Ernage	3	3	3	5	6	4	5
Gembloux	104	97	89	126	136	131	133
Grand-Leez	9	9	8	6	11	13	6
Grand-Manil	13	8	17	19	23	19	19
Isnes	12	10	18	10	13	14	16
Lonzée	5	6	4	4	6	8	14
Mazy	12	9	4	11	12	6	5
Sauvenière	15	20	17	13	27	41	21
<b>Totaux</b>	<b>187</b>	<b>178</b>	<b>174</b>	<b>220</b>	<b>258</b>	<b>258</b>	<b>240</b>

## LA BRUYERE

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bovesse	3	3	4	1	3	4	2
Emines	4	7	10	6	4	12	7
Meux	10	6	12	11	10	18	10
Rhisnes	6	7	11	11	16	24	19
Saint-Denis	3	9	6	5	9	8	13
Villers-lez-Heest	1	2	2	1	3	1	2
Warisoulx	6	0	1	3	1	1	3
<b>Totaux</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>46</b>	<b>38</b>	<b>46</b>	<b>68</b>	<b>56</b>

## EGHEZEE

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Aische-en-Refail	3	3	3	2	8	8	5
Bolinne	3	1	2	4	0	2	1
Boneffe	1	0	1	0	2	3	2
Branchon	4	1	2	1	2	0	3
Dhuy	3	6	0	2	6	7	5
Eghezée	28	40	30	26	47	56	51
Hanret	5	9	6	8	9	7	6
Leuze	19	8	11	20	16	10	15
Liernu	3	2	1	1	1	5	2
Longchamps	2	4	7	8	10	10	8
Mehaigne	4	0	5	4	2	6	4
Noville-S/Meha	3	1	4	4	1	4	3
Saint-Germain	10	14	7	11	14	13	14
Taviers	5	6	1	7	12	13	5
Upigny	1	3	0	0	4	2	4
Warêt-la-Ch.	4	5	7	5	5	6	10
<b>Totaux</b>	<b>98</b>	<b>103</b>	<b>87</b>	<b>103</b>	<b>139</b>	<b>152</b>	<b>138</b>

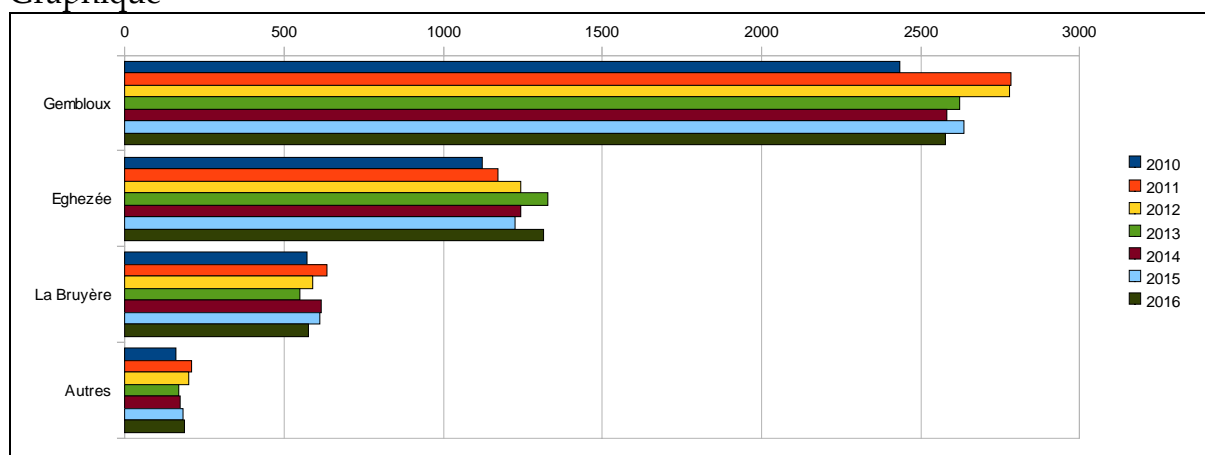
## D - MODULE INFORMATION

### INTERVENTION SANS REDACTION D'UN PROCES-VERBAL

Répartition par entité:

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Gembloux	2436	2783	2777	2623	2580	2637	2579
Eghezée	1121	1173	1243	1326	1242	1224	1314
La Bruyère	570	636	589	548	615	610	576
Non défini	161	207	201	170	172	181	188
<b>Totaux</b>	<b>4288</b>	<b>4799</b>	<b>4810</b>	<b>4667</b>	<b>4609</b>	<b>4652</b>	<b>4657</b>

Graphique



### OBJETS DES APPELS (Les vingt premières sur 4657 appels)

PROBLEMES FAMILIAUX / DIFFERENDS FAMILIAUX SANS COUPS	265
AGISSEMENTS SUSPECTS	207
VOIES DE FAIT - DIFFERENDS	187
INDISCIPLINES	180
ANIMAUX NON GARDES	149
ACCIDENTS DEGATS MATERIELS	146
CONSEILS ET INFORMATIONS EN GENERAL	135
DIFFERENDS ENTRE VOISINS	135
ALARME EFFRACTION - COMMERCE - ENTREPRISE	134
DIFFERENDS CIVILS EN GENERAL	132
VEHICULES SUSPECTS	132
SITUATIONS SUSPECTES	117
PERSONNES DERANGEANTES	108
ALARME EFFRACTION - HABITATION	103
VEHICULES GENANTS	96
TAPAGES (MUSIQUE)	84
PERSONNES SUSPECTES	81
PERSONNES IVRES	73
PROBLEMES AVEC UNE PERSONNE	69
RENFORTS A UN SERVICE EXTERNE (SAUF ENQUETE)	65
<b>TOTAL :</b>	<b>2598</b>

## E - REPARTITION DES INTERVENTIONS PAR COMMUNE

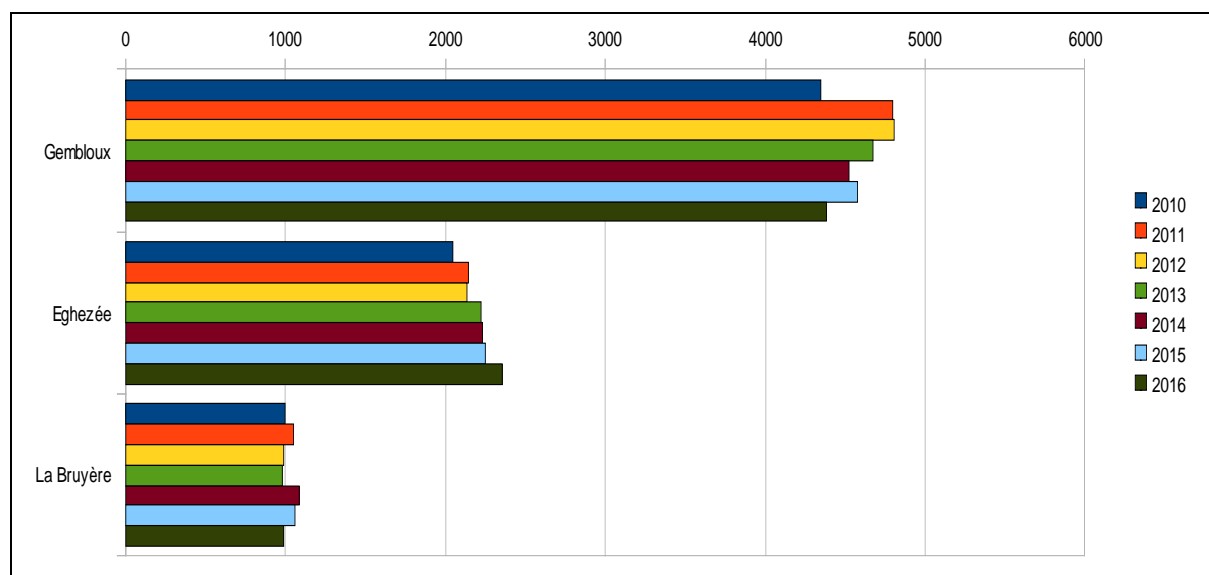
La comptabilisation se fait sur deux modules principaux

### 1° LE MODULE TRAITEMENT (supra)

### 2° LE MODULE INFORMATION

Tableau

ANNEE		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Gembloux								
	JUDICIAIRE	1725	1834	1855	1829	1682	1680	1561
	ACCIDENT	187	178	174	220	258	258	240
	INFORMATION	2436	2783	2777	2623	2580	2637	2579
	<b>Totaux</b>	<b>4348</b>	<b>4795</b>	<b>4806</b>	<b>4672</b>	<b>4520</b>	<b>4575</b>	<b>4380</b>
Eghezée								
	JUDICIAIRE	832	872	810	797	854	878	903
	ACCIDENT	98	103	87	103	139	152	138
	INFORMATION	1121	1173	1243	1326	1242	1224	1314
	<b>Totaux</b>	<b>2051</b>	<b>2148</b>	<b>2140</b>	<b>2226</b>	<b>2235</b>	<b>2254</b>	<b>2355</b>
La Bruyère								
	JUDICIAIRE	393	380	355	394	426	383	356
	ACCIDENT	33	34	46	38	46	68	56
	INFORMATION	570	636	589	548	615	610	576
	<b>Totaux</b>	<b>996</b>	<b>1050</b>	<b>990</b>	<b>980</b>	<b>1087</b>	<b>1061</b>	<b>988</b>



## F - MODULE APOSTILLES

EN PROVENANCE DES PARQUETS

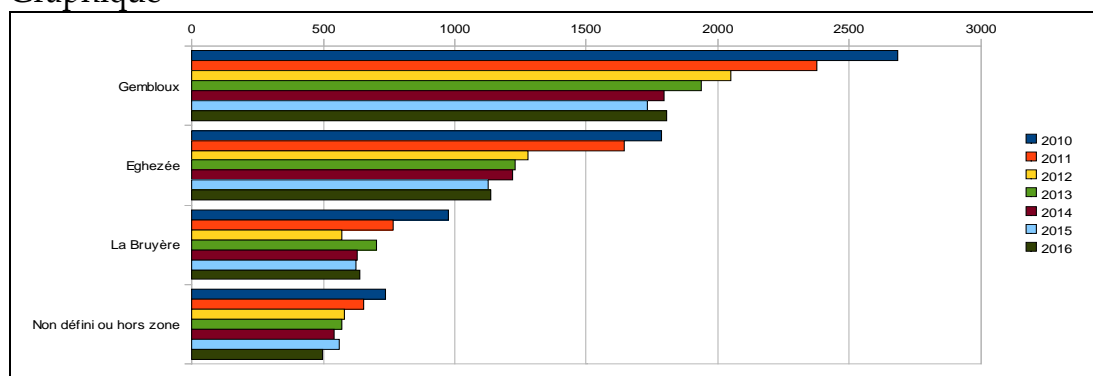
Répartition des apostilles par quartier

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Aische-en-refail	133	74	71	68	70	103	66
Beuzet	123	150	119	84	69	72	77
Bolinne	84	94	58	59	75	86	72
Boneffe	43	38	26	23	32	15	22
Bossière	61	64	47	40	43	48	66
Bothey	27	28	26	27	23	13	23
Bovesse	100	66	68	54	53	53	57
Branchon	62	50	33	50	50	51	53
Corroy-le-Château	115	105	91	122	91	101	96
Dhuy	114	101	96	77	100	81	116
Eghezée	379	319	241	261	228	235	188
Emines	208	125	85	132	111	110	104
Ernage	93	75	67	76	70	71	68
Gembloux	1310	1129	932	911	796	757	826
Grand-Leez	190	161	133	129	177	86	124
Grand-Manil	151	99	134	92	88	91	96
Hanret	119	142	100	92	89	79	93
Isnes	89	128	97	87	78	94	83
Leuze	276	270	178	189	189	163	169
Liernu	80	62	58	62	52	34	56
Longchamps	83	70	73	75	57	35	46
Lonzée	170	131	140	128	123	149	110
Mazy	130	126	78	80	76	75	53
Mehaigne	71	65	52	37	36	38	53
Meux	164	150	101	142	140	117	123
Noville-sur-Mehaigne	122	95	80	79	81	57	40
Rhisnes	171	173	147	163	146	135	140
Saint-Denis	175	140	92	89	67	64	87
Saint-Germain	71	55	34	31	17	17	35
Sauvenière	228	179	187	160	160	174	185
Taviers	60	87	63	65	71	67	53
Upigny	33	34	26	14	11	17	20
Villers-lez-Heest	52	45	34	32	28	35	17
Warêt-la-Chaussée	58	89	90	48	59	48	54
Warisoulx	104	65	44	88	82	110	108
Non défini ou hors zone	737	650	580	570	540	560	498
<b>Totaux</b>	<b>6186</b>	<b>5434</b>	<b>4481</b>	<b>4436</b>	<b>4178</b>	<b>4041</b>	<b>4077</b>

## Répartition par commune

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Gembloux	2687	2375	2051	1936	1794	1731	1807
Eghezée	1788	1645	1279	1230	1217	1126	1136
La Bruyère	974	764	571	700	627	624	636
Non défini ou hors zone	737	650	580	570	540	560	498
<b>Totaux</b>	<b>6186</b>	<b>5434</b>	<b>4481</b>	<b>4436</b>	<b>4178</b>	<b>4041</b>	<b>4077</b>

## Graphique



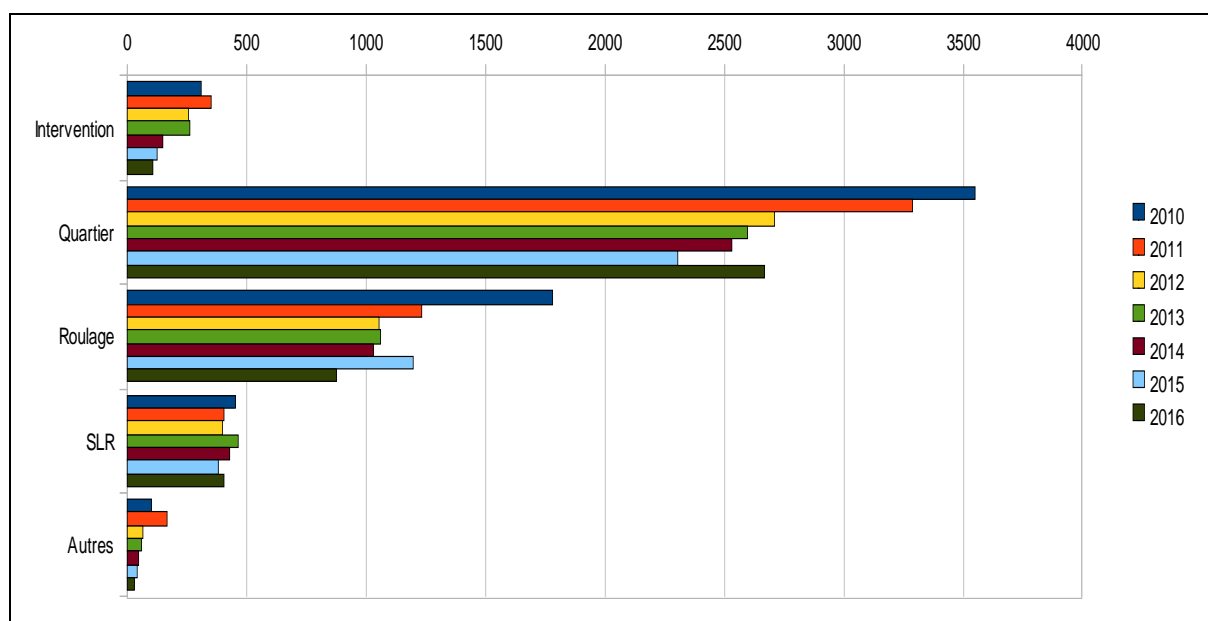
## ORIGINES DES APOSTILLES (Les 20 premières)

PR Section Police	NAMUR	940
Procureur du Roi	NAMUR	633
PR Section Police	BRUXELLES (BRUXELLES-CAPITALE)	387
PR Section Police	NIVELLES	339
Jeunesse	NAMUR	114
Cour d'Assise	NAMUR	105
PR Section Police	ASSE	100
PR Section Police	LIEGE	65
PR Section Police	CHARLEROI	64
PR Section Police	HUY	64
Procureur du Roi	NIVELLES	50
PR Section Police	DENDERMONDE	48
PR Section Police	DINANT	43
Procureur du Roi	DINANT	43
Juge d'Instruction - OLIVIER	NAMUR	39
PR Section Police	ANTWERPEN	35
Procureur du Roi	CHARLEROI	31
Juge de la Jeunesse	NAMUR	29
Auditeur du travail	NAMUR	24
Juge d'Instruction - DUBÉ	NAMUR	23
	<b>TOTAL</b>	<b>3176</b>

----- Répartition des apostilles par SERVICE

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Intervention	307	349	254	262	147	125	106
Quartier	3551	3288	2709	2597	2528	2307	2670
Roulage	1782	1230	1055	1058	1029	1193	873
SER	449	405	397	461	426	379	403
Autres	97	162	66	58	48	37	25
<b>Totaux</b>	<b>6186</b>	<b>5434</b>	<b>4481</b>	<b>4436</b>	<b>4178</b>	<b>4041</b>	<b>4077</b>

Graphique



G - MODULE COURRIER

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
COURRIERS IN	9785	10327	11269	11076	11083	10991	11588
COURRIERS OUT	1254	1480	1690	1571	1965	1602	1662
<b>Totaux</b>	<b>11039</b>	<b>11807</b>	<b>12959</b>	<b>12647</b>	<b>13048</b>	<b>12593</b>	<b>13250</b>

## Répartition des courriers "IN" par quartier

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Aische-en-refail	85	100	97	103	119	128	142
Beuzet	99	82	109	131	105	104	109
Bolinne	72	49	52	68	80	79	83
Boneffe	28	22	41	20	29	38	45
Bossière	76	68	89	66	91	93	75
Bothey	27	48	48	29	33	57	38
Bovesse	40	55	44	50	24	75	41
Branchon	25	32	24	45	47	37	32
Corroy-le-Château	95	111	116	142	125	117	122
Dhuy	64	96	72	100	110	96	131
Eghezée	243	319	438	409	377	398	444
Emines	86	90	100	91	81	152	115
Ernage	88	118	109	129	95	95	98
Gembloux	1917	2027	2138	2343	2285	2120	2334
Grand-Leez	195	176	201	177	212	221	227
Grand-Manil	191	180	175	193	202	198	182
Hanret	62	90	56	94	110	95	98
Isnes	64	56	70	76	69	85	81
Leuze	170	178	204	238	240	290	271
Liernu	46	57	67	48	102	70	83
Longchamps	52	53	91	87	102	78	84
Lonzée	121	156	156	145	180	175	180
Mazy	111	111	115	136	134	103	107
Mehaigne	37	33	46	66	61	79	58
Meux	128	138	120	167	151	174	154
Noville-sur-Mehaigne	65	79	67	77	73	89	96
Rhisnes	122	139	135	156	459	328	420
Saint-Denis	91	86	69	84	63	110	112
Saint-Germain	54	40	48	44	33	65	45
Sauvenière	156	140	179	168	199	183	181
Taviers	40	61	43	78	79	75	37
Upigny	14	24	16	16	20	26	34
Villers-lez-Heest	31	24	25	25	27	35	31
Warêt-la-Chaussée	46	43	82	46	45	53	35
Warisoulx	79	80	41	94	123	126	147
Autres	4965	5166	5786	5135	4798	4744	5116
<b>Totaux</b>	<b>9785</b>	<b>10327</b>	<b>11269</b>	<b>11076</b>	<b>11083</b>	<b>10991</b>	<b>11588</b>



## Répartition par commune

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Gembloux	3140	3273	3505	3735	3730	3551	3734
Eghezée	1103	1276	1444	1539	1627	1696	1718
La Bruyère	577	612	534	667	928	1000	1020
Autres	4965	5166	5786	5941	4798	4744	5116
<b>Totaux</b>	<b>9785</b>	<b>10327</b>	<b>11269</b>	<b>11076</b>	<b>11083</b>	<b>10991</b>	<b>11588</b>

## Répartition des courriers IN/OUT par SERVICE

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Intervention	479	399	348	374	414	363	354
Quartier	5954	6243	6634	6978	7573	7069	7610
Roulage	1472	1748	2032	1311	1196	1164	1385
SER	84	64	67	42	65	50	126
Autres	3050	3353	3878	3942	3800	3947	3775
<b>Totaux</b>	<b>11039</b>	<b>11807</b>	<b>12959</b>	<b>12647</b>	<b>13048</b>	<b>12593</b>	<b>13250</b>

## H - DIVERS

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>ALCOOL</b>							
Ethylo(test/mètre)	165	237	219	297	314	387	435
Prises de sang	9	14	12	9	10	8	8
Retraits de permis	86	58	61	48	57	98	83
<b>RADAR</b>							
Nombre de contrôles	529	447	244	560	521	437	414
Véhicules contrôlés	124007	82053	81855	176933	204816	201180	189144
<b>Elucidations</b>							
Elucidations Judiciaires	405	419	346	347	341	345	314
<b>EPO</b>							
EPO	245	291	346	274	351	364	464
<b>PVS</b>							
Gestion Judiciaire PVS	1370	1579	1737	1930	1954	1935	2020
<b>RIR / DOS</b>							
Rapports d'information	44	74	42	19	48	57	28
Dossier d'enquête	19	10	12	8	5	3	3
<b>Moyenne de délai de transmission des PV initiaux (en jours)</b>	29	29	29	30	26	29	25 (en cours)

## I - PLAN ZONAL DE SECURITE ET DIVERS

### *VOLS DANS HABITATIONS*

#### Inclus les tentatives

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
AISCHE-EN-REFAIL	3	7	1	4	6	9	16
BEUZET	5	14	5	16	7	5	3
BOLINNE	6	5	3	1	7	1	2
BONEFFE	0	1	0	0	3	1	2
BOSSIERE	1	4	4	2	9	7	6
BOTHEY	1	2	3	1	1	1	3
BOVESSE	9	13	8	8	15	5	8
BRANCHON	0	2	2	4	0	3	1
CORROY-LE-CHATEAU	4	8	8	14	11	3	12
DHUY	7	7	8	18	8	10	6
EGHEZEE	6	10	16	20	12	20	14
EMINES	7	9	8	20	8	5	9
ERNAGE	2	16	11	9	6	4	8
GEMBLOUX	51	52	53	62	74	47	63
GRAND-LEEZ	9	9	22	6	16	16	6
GRAND-MANIL	13	11	18	12	19	12	10
HANRET	9	14	2	9	7	4	10
ISNES	4	7	17	11	6	14	7
LEUZE	20	14	12	10	27	15	15
LIERNU	3	8	7	12	14	8	11
LONGCHAMPS	4	6	8	5	7	4	5
LONZEE	7	9	6	17	5	18	9
MAZY	7	15	11	10	10	12	8
MEHAIGNE	0	6	7	6	3	2	1
MEUX	26	15	12	12	28	21	8
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	1	6	5	9	5	3	9
RHISNES	22	24	9	19	21	20	16
SAINT-DENIS	5	7	8	22	11	6	11
SAINT-GERMAIN	15	11	15	11	5	11	11
SAUVENIERE	4	9	6	7	15	5	11
TAVIERS	1	5	3	0	4	5	2
UPIGNY	4	4	6	6	4	1	4
VILLERS-LEZ-HEEST	5	6	4	8	7	6	3
WASET-LA-CHAUSSEE	4	10	6	13	12	4	6
WARISOULX	5	1	10	10	9	3	7
<b>TOTAUX</b>	<b>270</b>	<b>347</b>	<b>324</b>	<b>394</b>	<b>402</b>	<b>311</b>	<b>323</b>
<b>Inclus les tentatives</b>	<b>85</b>	<b>114</b>	<b>98</b>	<b>112</b>	<b>116</b>	<b>70</b>	<b>108</b>

Soit par commune:

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Gembloux	108	156	164	167	179	144	146
Eghezée	83	116	101	128	124	101	115
La Bruyère	79	75	59	99	99	66	62

## VOLS DANS VEHICULES

### Inclus les tentatives

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
AISCHE-EN-REFAIL	5	0	2	0	2	2	5
BEUZET	9	1	2	6	2	4	2
BOLINNE	2	0	2	1	1	1	1
BONEFFE	1	0	0	0	0	0	2
BOSSIERE	1	1	2	2	2	0	1
BOTHEY	1	5	0	1	0	1	1
BOVESSE	1	4	1	1	6	4	5
BRANCHON	0	1	1	1	1	1	1
CORROY-LE-CHATEAU	1	3	2	0	3	2	0
DHUY	6	1	8	3	1	3	1
EGHEZEE	16	7	8	9	5	18	9
EMINES	3	0	2	4	2	1	0
ERNAGE	0	2	4	3	2	3	3
GEMBLOUX	103	59	24	42	32	44	45
GRAND-LEEZ	5	0	7	7	7	1	4
GRAND-MANIL	9	5	2	3	0	1	2
HANRET	2	0	0	0	1	3	0
ISNES	0	6	1	0	9	2	8
LEUZE	4	3	2	2	4	9	6
LIERNU	0	2	3	0	1	1	2
LONGCHAMPS	3	2	2	1	3	4	1
LONZEE	3	1	6	1	2	1	3
MAZY	1	9	11	0	5	5	0
MEHAIGNE	1	2	1	0	0	1	1
MEUX	2	6	2	0	4	2	3
NOVILLE SUR-MEHAIGNE	1	1	0	0	0	1	1
RHISNES	7	4	6	4	8	4	6
SAINT-DENIS	5	0	3	3	5	5	7
SAINT-GERMAIN	4	2	10	3	1	2	10
SAUVENIERE	3	5	5	2	3	2	8
TAVIERS	0	1	0	0	0	1	0
UPIGNY	1	1	0	0	0	0	0
VILLERS-LEZ-HEEST	0	0	0	0	1	0	0
WARET-LA-CHAUSSEE	0	0	0	1	2	1	0
WARISOULX	0	0	0	0	2	0	2
<b>Totaux</b>	<b>200</b>	<b>134</b>	<b>119</b>	<b>101</b>	<b>117</b>	<b>130</b>	<b>140</b>
<b>Inclus les tentatives</b>	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>28</b>	<b>24</b>	<b>26</b>

Soit par commune:

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Gembloux	136	97	66	67	67	66	77
Eghezée	46	23	39	21	22	48	40
La Bruyère	18	14	14	13	28	16	23

## VOLS DE VEHICULES

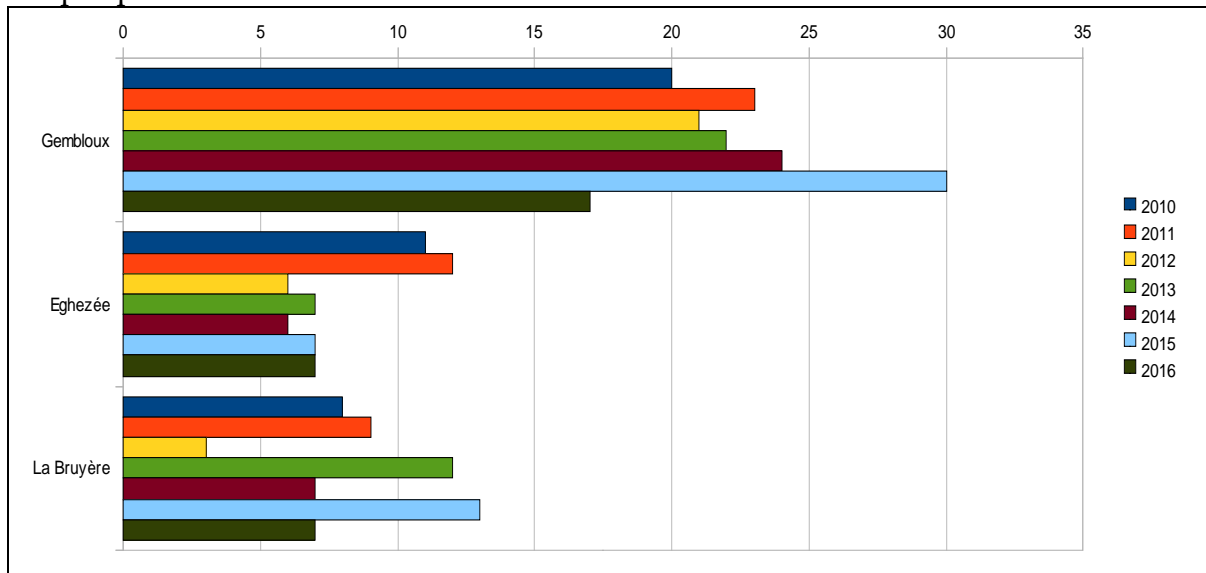
### Inclus les tentatives

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
AISCHE-EN-REFAIL	2	0	0	0	0	1	0
BEUZET	1	2	3	1	1	2	1
BOLINNE	0	1	0	1	0	0	0
BONEFFE	0	0	0	0	0	0	0
BOSSIERE	1	0	1	1	0	0	1
BOTHEY	0	0	0	0	0	0	0
BOVESSE	0	4	0	0	0	0	2
BRANCHON	0	1	0	0	0	0	0
CORROY-LE-CHATEAU	0	1	0	1	2	3	0
DHUY	0	0	1	0	0	0	0
EGHEZEE	3	2	0	2	1	3	2
EMINES	2	1	0	4	0	1	0
ERNAGE	0	2	1	1	2	0	1
GEMBLoux	12	10	7	15	13	14	9
GRAND-LEEZ	3	0	3	1	1	3	1
GRAND-MANIL	1	2	3	0	1	2	1
HANRET	3	1	0	1	1	0	0
ISNES	0	2	1	2	2	4	1
LEUZE	0	2	0	1	0	2	1
LIERNU	0	1	1	0	1	1	0
LONGCHAMPS	0	0	0	0	0	0	1
LONZEE	2	1	0	0	1	2	1
MAZY	0	3	1	0	0	0	0
MEHAIGNE	1	0	0	0	0	0	0
MEUX	1	1	1	3	2	6	1
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	0	0	0	0	0	0	0
RHISNES	2	2	2	2	0	4	3
SAINT-DENIS	3	1	0	3	4	2	1
SAINT-GERMAIN	1	2	3	1	2	0	3
SAUVENIERE	0	0	1	0	1	0	1
TAVIERS	1	0	0	0	1	0	0
UPIGNY	0	0	0	1	0	0	0
VILLERS-LEZ-HEEST	0	0	0	0	0	0	0
WARET-LA-CHAUSSEE	0	2	1	0	0	0	0
WARISOULX	0	0	0	0	1	0	0
<b>Totaux</b>	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>30</b>	<b>41</b>	<b>37</b>	<b>50</b>	<b>31</b>
<b>Inclus les tentatives</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>5</b>

Soit par commune:

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Gembloux	20	23	21	22	24	30	17
Eghezée	11	12	6	7	6	7	7
La Bruyère	8	9	3	13	7	13	7

Graphique

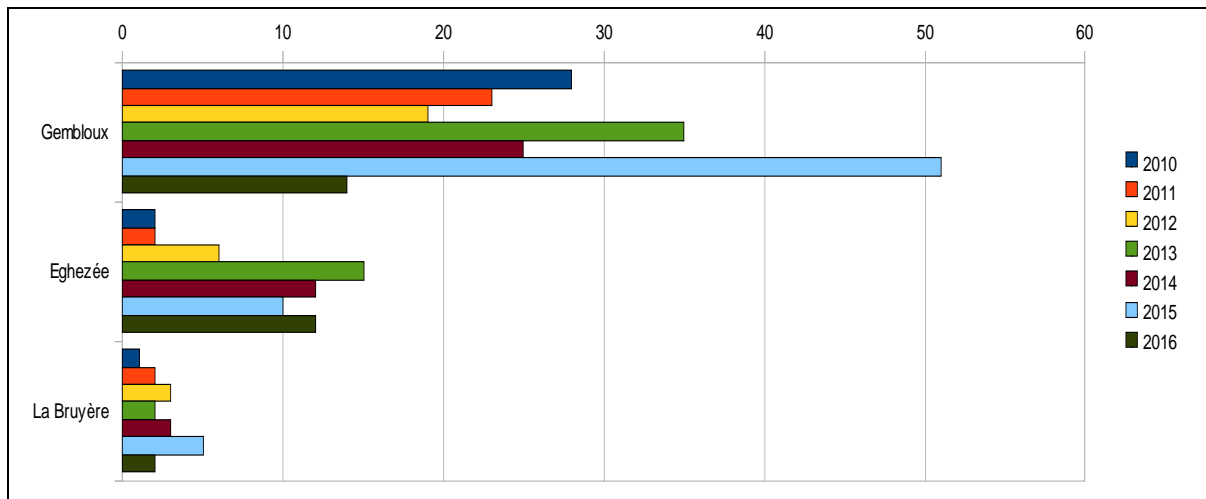


### TRAFICS DE STUPEFIANTS

Nombre PV rédigés

ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Gembloux	28	23	19	35	25	51	14
Eghezée	2	2	6	15	12	10	12
La Bruyère	1	2	3	2	3	5	2
<b>Totaux</b>	<b>31</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>52</b>	<b>40</b>	<b>66</b>	<b>28</b>

Graphique



# Commentaires

Le nombre de PV judiciaires rédigés est en constante diminution depuis 2011, soit 956 unités en moins, ce qui représente en valeur relative une diminution de 14 %. L'explication de cette variation peut se trouver dans le fait que nous enregistrons moins de délits dans certains domaines (ex : vols dans habitation). Une autre explication peut aussi être que nous ne rédigeons plus de procès-verbal lorsqu'un fait ne peut être qualifié d'infraction, dans le respect des directives des autorités judiciaires.

Le nombre de dossiers ouverts en matière d'accident de la circulation augmente depuis 2011 mais il reste à peu près identique à celui de 2015.

Pour des raisons techniques, le nombre de perceptions immédiates, concernant surtout les excès de vitesse, était particulièrement faible en 2015. Ce chiffre a été doublé en 2016 revenant ainsi aux moyennes des autres années.

En ce qui concerne le nombre de dossiers administratifs, il reste stable sur les cinq dernières années.

Le travail administratif dévolu à la zone de police reste très important, trop important, en matière de roulage. Si nos autorités fédérales souhaitent vraiment soulager le travail de la police locale, il est plus que temps de mettre en œuvre ce qui a déjà fait l'objet d'initiatives à l'étranger, nommé chez nous "l'ordre de paiement". La récupération du temps de travail qui en résulterait pourrait être mise à profit pour des actions de prévention.

On constatera que "les agissements suspects" constituent le second objet d'appel enregistré auprès du service "Intervention".

En ce qui concerne les "courriers" gérés au sein de la zone de police, on notera que leur nombre a augmenté de 5% en un an.

Enfin le nombre de vols dans les habitations a augmenté de 4% entre 2015 et 2016. Il convient toutefois de noter que cette augmentation reste marginale par rapport à la diminution enregistrée depuis 2013 et 2014 de l'ordre de 20%. Si nous notons une augmentation très lourde des tentatives des vols dans habitation par rapport à 2015, il convient de relativiser cette différence puisque cette année était exceptionnelle. Lorsque l'on se réfère aux années précédentes, on constate plutôt une relative stabilité.

# PARTIE II

## SERVICES ET FONCTIONNALITES

# 1. LE SERVICE PROXIMITE

## 1.1. Présentation.

Sur le plan fonctionnel, le service proximité est principalement chargé de :

- l'accueil dans les postes déconcentrés au commissariat central avec l'assistance de deux membres du personnel administratif;
- la gestion d'apostilles selon la répartition indiquée en "Partie I";
- les enquêtes de domiciliation voire de fraude sociale découlant d'un domicile fictif;
- les infractions en matière d'urbanisme et d'environnement;
- la techno-prévention;
- la gestion des dossiers de détention d'armes à feu;
- la vérification de certains permis de conduire;
- la vérification des véhicules non assurés (fonds commun de garantie automobile);
- l'accompagnement des huissiers de Justice.

Les membres du service proximité participent également aux contrôles routiers, tant en semaine que les week-ends, ainsi qu'aux nombreux services d'ordre organisés lors des manifestations. Ils sont également de garde "contactables/rappelables" les week-ends, à tour de rôle.

Sur un plan géographique, la zone de police comprend trois entités divisées en quartiers gérés par un ou deux policiers.

A Eghezée, l'équipe est composée d'un chef poste, inspecteur principal (INPP), et six inspecteurs (INP). L'un de ces derniers prend en charge les dossiers "armes à feu"<sup>1</sup>, en plus de son travail de quartier. Un administratif assure l'accueil.

A La Bruyère, le chef poste (INPP) est secondé par quatre INP. Il a pris ses fonctions en juillet 2016. Un inspecteur assure la fonction de conseiller en "prévention des vols" (technoprévention) en plus de son travail de quartier.

A Gembloux, l'équipe est actuellement composée de 10 agents de quartier encadrés par deux inspecteurs principaux dont un « chef poste ».

Un INPP se charge des dossiers « urbanisme/environnement » pour toute la zone de police.

Un inspecteur est responsable des dossiers relatifs aux armes pour Gembloux (infra). Il participe également au rôle planton, s'occupe des dépôts au greffe des armes saisies et réalise des recherches dans la matière "arme à feu" à la demande du chef de corps.

Un membre du personnel administratif assure l'accueil à temps plein.

---

<sup>1</sup> Il s'agit en fait des autorisations de détention des armes et feu et des vérifications qui en découlent.



## **1.2. Commentaires relatifs aux prestations**

En ce qui concerne les données chiffrées, nous renvoyons le lecteur à la première partie.

Il convient d'ajouter que les inspecteurs de quartier ont aussi assuré 287 rôles de « contactable/rappelable », 66 remplacements de l'administratif en charge du central téléphonique (aussi aidé par des membres de l'intervention et certains administratifs), 25 permanences mobiles, 13 services « surveillance magasins » et 23 services "appui" en renfort des équipes intervention). Enfin, ils ont effectué 7 pauses pour assurer la surveillance dans les prisons durant la grève des agents pénitentiaires.

## **1.3. La fonction d'accueil**

La zone dispose de trois points d'accueil avec des heures d'ouverture variables décidées sur la base des statistiques des fréquentations. Ces heures d'ouverture sont:

A Gembloux, du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Le lundi, jusqu'à 19h00

A Eghezée, du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Le mercredi, jusqu'à 19h00

A La Bruyère, du lundi au vendredi de 13h00 à 17h00; le jeudi jusqu'à 19h00.

Pour des raisons de sécurité, l'ouverture tardive des bureaux a fait l'objet de mesures particulières.

On précisera aussi qu'un dispositif placé sur la façade des commissariats permet aux citoyens de solliciter l'aide de nos services 24h/24h, via le Centre de communication (CIC).

### Nombre de visiteurs.

	2016	2015	2014	2013	2012	2011
A Eghezée,	2524	2349	2178	2037	2107	2294
A La Bruyère	1091	1020	1002	919	1065	961
A Gembloux	5165	5418	5226	6623	5674	5562
<b>TOTAL</b>	<b>8780</b>	<b>8787</b>	<b>8406</b>	<b>7579</b>	<b>8846</b>	<b>8817</b>

## **1.4. Les enquêtes de domiciliation**

Tous les inspecteurs de quartier ont suivi une formation de 8 heures dispensée par l'école Provinciale de Namur. Les nouveaux collègues sont systématiquement inscrits à cette formation. Une documentation spécifique est à leur disposition sur notre Mémento électronique. Des rappels sont régulièrement adressés aux inspecteurs de proximité.

Ils ont géré **2800** enquêtes de domicile. Les demandes de changement de domicile sont transmises en nos services par les administrations communales (Gembloux, Eghezée et La Bruyère). Le formulaire d'enquête relatif à la détermination de la résidence est uniformisé sur le modèle proposé par le SPF Intérieur (Instructions générales concernant la tenue des registres de la population).

A Gembloux, les demandes sont encodées par un administratif dans le module « courrier entrant ». Il vérifie si la personne est connue et s'il y a des "mesures à prendre" (MAP). Dans l'affirmative, tous les devoirs demandés seront exécutés (audition, désignalement, etc..).

A Eghezée et La Bruyère, les mêmes vérifications décrites sont réalisées par les chefs poste.

Les inspecteurs de quartier ont reçu également **964** enquêtes de changements de domicile dites "mutations internes", gérées comme ci-dessus.

Enfin, **124** enquêtes domicile ont été sollicitées par les huissiers qui sont chargés de notifier certaines décisions à caractère judiciaire ou civil et, à cette fin, sollicitent des vérifications de lieux de résidence. Pour une personne physique, les demandes de renseignements nécessitent une enquête domicile et elles débouchent parfois sur la rédaction de procès-verbaux. A certaines occasions, un rapport visant à la radiation d'office est adressé à la commune compétente, en l'occurrence, lorsque la résidence de la personne concernée est inconnue. Enfin, il est parfois nécessaire d'adresser une demande d'enquête à une autre commune. S'il s'agit d'une personne morale dont le "responsable" n'a pas modifié l'adresse du siège social - évitant de la sorte des poursuites judiciaires et/ou la visite des huissiers - , avec l'accord du parquet, une radiation des registres de la Banque Carrefour des Entreprises est proposée.

Nous avons également reçu **134** demandes d'information en matière de radiation d'office des registres de la population, décision prise par le Collège communal.

Les inspecteurs de quartier ont également réalisé **41** enquêtes de changements de domicile pour des personnes de nationalité étrangère et **29** enquêtes de cohabitation afin de vérifier si les conditions de "mariage blanc" ne sont pas réunies. Nous avons aussi enregistré **18** demandes d'enquête suite à la réception de modèles n°6 concernant des personnes soupçonnées d'avoir établi leur résidence principale sur notre zone de police. Une enquête de police est nécessaire en vue de régulariser la situation administrative et, parfois, il est nécessaire de recourir à la procédure d'inscription d'office.

Les inspecteurs de quartier ont également rédigé:

- **237** rapports suite à des vérifications de domicile suite à des problèmes détectés ou pour apporter des précisions. Notamment, il s'agit d'irrégularités détectées au niveau urbanistique comme la division d'habitation en plusieurs logements, sans autorisation. A ce sujet, le groupe de travail composé par des représentants de la police et des services "logement" et "urbanisme" de la commune de Gembloux, a mis en place une méthode de travail qui consiste à effectuer un minimum de vérifications avant la transmission du dossier domicile en nos services. Le nombre de rapports rédigés atteste de la vigilance des inspecteurs de quartier à cet égard.

- **60** rapports « modèle 6 » à propos de personnes ayant quitté leur résidence sur notre zone de police sans le déclarer auprès de la commune de résidence effective si l'inspecteur a connaissance de sa nouvelle adresse dans une autre commune. Il adresse un rapport à la commune compétente pour le dernier domicile connu afin qu'une enquête soit réalisée sur le lieu de résidence. Si la situation n'est pas régularisée, l'inspecteur de quartier doit alors rédiger un procès-verbal et solliciter un signalement en BNG.

En résumé, en matière de domicile, un total de **4278** dossiers ont été réalisés (4385 en 2015). En outre, l'enquête domicile porte aussi sur les obligations en matière d'urbanisme, la salubrité, hygiène et l'éventuelle fraude au domicile.

### **1.5. La fraude au domicile :**

La circulaire des procureurs généraux COL 11/2013 vise à améliorer la transmission et l'échange de données relatives à la constitution de domiciles fictifs et à renforcer le contrôle de la fraude au domicile.

Durant cette année 2016, 9 procès-verbaux et 3 fiches d'information ont été rédigés dans cette matière.

Les dénonciations proviennent principalement de l'ONEM et de l'INAMI. Les constatations se font parfois au départ d'une enquête domicile classique.

**1.6. Radicalisation :** les policiers de quartier ont tous suivi la formation COPPRA. Une attention particulière est apportée à cette question qui ne sera pas autrement développée dans ce cadre.

### **1.7. Libérés conditionnels**

La circulaire des procureurs généraux COL 11/2013 relative au "Suivi des personnes en liberté moyennant le respect de conditions et la procédure de recherche des personnes condamnées ou internées en fuite ou évadées" charge la police de vérifier la réalité de la résidence ainsi que le respect des conditions de libération.

En 2016, la COL 11/2013 a concerné environ 60 personnes pour Gembloux, 30 pour Eghezée et 14 pour La Bruyère.

### **1.8. Expulsions**

- **23** demandes d'assistance pour expulsions nous sont parvenues. Chacune d'elles demande plusieurs visites. Le temps consacré dépend de la manière dont se déroule l'intervention (intervention d'un serrurier, état de la maison, présence des occupants, etc.). Les policiers ont pour mission d'assurer la protection de l'huissier. Parfois, lors de cette mission, ils constatent des situations qui nécessitent la rédaction d'un procès-verbal (ex : animaux abandonnés, découverte d'armes à feu,..).

## **1.9. Ouvertures de porte**

- 341 demandes d'assistance ont été formulées par des huissiers pour bénéficier de l'assistance de policiers pour assurer leur protection lors de ces missions. Certaines visites débouchent sur l'ouverture d'un procès-verbal (mineurs en danger, protection des animaux, etc.) ou sur la rédaction d'un rapport adressé à l'autorité communale (urbanisme, salubrité, sécurité).

## **1.10. Divers**

Les inspecteurs de quartier ont également géré:

- 133 courriers « doléances » (sans plainte) pour régler des problèmes de quartier;
- 156 courriers « remise de documents » : la poste et les services de police externes transmettent régulièrement des documents retrouvés qu'il faut restituer à leur propriétaire. Parfois, la rédaction d'un procès-verbal subséquent s'impose car les documents ont fait l'objet d'un signalement en BNG. Des démarches administratives doivent également être entreprises au niveau de l'administration communale (restitution des documents officiels qui ont été annulés, par exemple).
- 100 vérifications à la demande du Service Général du Renseignements et de la Sécurité de l'Etat.
- 58 autres vérifications à la demande de la Sûreté de l'Etat.

Ils ont également rédigé 143 rapports (divers), 29 rapports suite à la réception de « doléances », 21 courriers en matière d'urbanisme, 35 courriers suite à la vérification de permis de conduire étrangers (rapport adressé à l'administration communale), 1191 fiches d'information.

## **1.11. Encadrements - services WE – réunions - formation**

Durant l'année 2016, le service proximité - un ou plusieurs membres - a encadré ou participé à l'encadrement de différents événements:

- 8, 05 et 22/01 : contrôles « BOB »;
- 05, 06 et 07/01 : surveillance des magasins;
- 05/01 : réunion service armes.;
- 07/01 : réunion des INPP service proximité zone de police;
- 12/01 : réunion « technoprévention » à Gembloux; réunion du groupe de travail police/population/urbanisme/logement à Gembloux;
- 31/01 : service d'ordre pour le carnaval d'Emines;
- 26/01 : réunion service proximité Gembloux;
- 27/01 : réunion service proximité La Bruyère;
- 28/01 : réunion service proximité Eghezée;
- 17/02 : réunion « technoprévention »;
- 02/02 : réunion « technoprévention » à Gembloux;
- 04 et 06/02 : contrôles routiers;

- 13/02 : grand feu à Liernu et Bovesse;
- 17/02 : réunion « technoprévention » à Gembloux;
- 23/02 : conseils de sécurisation au et du Collège Saint-Guibert;
- 01/03 : séance « technoprévention » à Gembloux; contrôles routiers;
- 07/03 : séance « technoprévention » à Gembloux;
- 16/03 : contrôles routiers;
- 18/03 : grand feu à Eghezée; corrida et VTT de Rhisnes;
- 24/03 : formation "décret voirie" de deux membres du service;
- 25/03 : accompagnement marche parrainée à Eghezée;
- 12/04 : réunion police/population/urbanisme/logement à Gembloux;
- 13/04 : formation « NBC » à Gembloux;
- 15/04 : marche parrainée à Eghezée;
- 16/04 : réception nouveau habitants à Eghezée;
- 18/04 : réunion « technoprévention » à La Bruyère;
- 20/04 : "6 heures brouettes" à Gembloux;
- 23/04 : contrôles routiers;
- 27/04 : marquage vélos à Gembloux;
- 30/04 : rallye de wallonie;
- 04/05 : contrôles routiers et gardiennage;
- 10/05 : recyclage secourisme;
- 06/06 : opération « crimit »;
- 13/06 : contrôles routiers;
- 14/06 : séance « technoprévention » à Gembloux; réunion police / population / urbanisme /logement à Gembloux ;
- 17/06 : service appui dans le cadre d'un contrôle « lois sociales »;
- 18/06 : service d'ordre "fête de la musique";
- 22/06 : contrôles routiers;
- 23/06 : encadrement du jogging « ELA » parc Créalys; contrôles routiers;
- 24/06 : service d'ordre Jeux Intervillages;
- 26/06 : service d'ordre pour les Jeux Intervillages;
- 29/06 : séance « technoprévention» à Mazy;
- 03/07 : encadrement jogging Gembloux;
- 07/07 : formation par le fonctionnaire sanctionnateur provincial;
- 20/07 : course cycliste « Tour de la Province de Liège »;
- 25/07 : course cycliste « Tour de la Région Wallonne »;
- 05, 06 et 07/08 : braderie Gembloux;
- 07/08 : course cycliste « Tour de la Province de Namur »;
- 15/08 : marquage vélos à La Bruyère;
- 25/08 : Service d'ordre "Nafissatou Thiam "à La Bruyère;
- 27/08 : brocante à Saint-Denis + soirée organisée par le judo;
- 12/09 : soirée « technoprévention » à La Bruyère;
- 13/09 : réunion police/population/urbanisme/logement à Gembloux;
- 14, 15 et 16/09 : "contrôle technique" de bicyclettes à La Bruyère;
- 17/09 : contrôles routiers;

- 21/09 : journée "mobilité"; marquage vélos; encadrement cortège étudiants à Gembloux;
- 22 et 23/09 : journées vélos à Meux;
- 01/10 : second contrôle stand de tir à Gembloux;
- 04/10 : formation rédaction pv; formation bien-être animal;
- 06/10 : séance « technoprévention » à Gembloux;
- 10/10 : réunion service proximité Eghezée;
- 11/10 : opération « taco »; formation jeunesse; 11/10 : réunion police / population / centre MENA;
- 12/10 : réunion proximité à Gembloux;
- 14/10 : réunion proximité La Bruyère;
- 16/10 : Surveillance marché Eghezée;
- 20/10 : formation approche de la surdité; présentation Douanes et Accises;
- 22/10 : contrôles routiers + contrôles gardiennage;
- 23/10 : service d'ordre pour le trail à Bossière;
- 25/10 : séance vols par ruse à Gembloux;
- 27/10 : marquage vélos à Gembloux;
- 27/10 : formation « faux monnayage »;
- 27 et 28/10 : participation à l'action « 1 jour sans »;
- 28/10 : séance « tup » à La Bruyère et Gembloux et renfort contrôles bars;
- 08/11 : réunion coordination victimes à Namur;
- 10/11 : réunion annuelle des responsables violences intrafamiliales;
- 11/11 : commémorations à Gembloux;
- 17/11 : séance « technoprévention » à Gembloux;
- 19/11 : contrôles routiers;
- 23/11 : contrôle multidisciplinaire dans un bâtiment à Gembloux;
- 25 et 28/11 : formation interne « salduz + »;
- 28/11 : soirée « technoprévention » à La Bruyère;
- 29/11 : formation « salduz + » à Liège;
- 01/12 : séance « technoprévention » à Gembloux;
- 02/12 : contrôles routiers;
- 06/12 : formation roulage pour les INPP quartier;
- 08/12 : participation colloque « SAC » à Mons;
- 08/12 : contrôles routiers;
- 08/12 : renfort contrôle DPC pour un dossier d'urbanisme à Gembloux;
- 10/12 : service d'ordre match de football à Meux + corrida à Gembloux;
- 13/12 : contrôles routiers à La Bruyère;
- 16/12 : encadrement d'une marche à l'école de Tavier;
- 17/12 : contrôles routiers;
- 17/12 : service d'ordre « cross du Père Noël » à La Bruyère;
- 15, 20, 27, 28 et 29/12 : surveillance des magasins;
- 19/12 : séance « technoprévention » à La Bruyère;
- 19 et 20/12 : formation Registre central des armes;
- 22/12 : contrôles routiers.

**1.12. Circulation aux abords des écoles** : à Eghezée et La Bruyère, présence régulière des policiers de proximité aux entrées/sorties des écoles.

**1.13. Fonds commun de garantie** : nous avons reçu 86 demandes de vérifications en matière d'assurance RC véhicules.

#### **1.14. Service des conseillers en prévention des vols**

L'équipe est composée de 2 INPP et de 3 INP. Ils ont participé activement à l'action dénommée « un jour sans ». Durant cette action, 56 vélos ont fait l'objet d'un marquage, 52 personnes ont participé à une séance « vol par ruse » et 40 personnes ont participé à des séances « technoprévention ».

Régulièrement, la direction proximité reçoit des informations émanant du SPF Intérieur. Ces messages sont transmis aux conseillers.

Dans le bureau du directeur, un ordinateur "stand alone" est accessible à tous les conseillers. Il est notamment possible de recevoir et d'envoyer des messages via l'adresse du service (technoprevention@p.zp5304.be)

Dans le mémento de la zone de police», un dossier « technoprévention » est disponible. Il contient une série de renseignements utiles, notamment un exemplaire du rapport type et des photographies de matériel de sécurité que l'on peut insérer dans le rapport en fonction des constatations faites sur place afin d'aider les citoyens à faire le bon choix. Enfin, des renseignements ont été intégrés sur notre site internet.

#### **Actions entreprises en 2016 :**

*-Visites à domicile - Rapports:* Les visites font l'objet d'un rapport reprenant systématiquement les différentes mesures (organisationnelles, architecturales, techniques et électroniques) qui permettent d'améliorer la sécurité du bâtiment. Une visite dure environ 1h30. Le rapport nécessite également 1h30 d'écriture, environ. Le rapport est alimenté par des photographies et de la documentation. Si la visite ne peut avoir lieu, un rapport type est transmis.

Nous avons reçu 7 demandes pour sécuriser des habitations. Tous les demandeurs ne sont pas désireux du passage d'un conseiller. Dans ce cas, un dossier type leur est transmis. Il contient tous les renseignements nécessaires en matière de sécurisation des bâtiments;

*- Formations:* Participation aux tables rondes provinciales où se dispense la formation continuée des conseillers;

*Conférences - séances d'information - information au public:* Les «réunions «technoprévention» connaissent un beau succès, particulièrement à Gembloux; un conseiller se charge de rassembler un nombre raisonnable de personnes (entre 5 et 10) désireuses d'améliorer la sécurité de leur habitation. Les séances se déroulent au

commissariat. Cette année, l'accent a également été mis sur le phénomène des vols par ruse. En 2016 les conseillers ont rencontré environ 350 personnes. Les réunions constituent également une occasion de sensibiliser la population et de les inviter à former le 101 en cas d'agissements suspects.

- *Véhicules*: prévention des vols dans véhicules aux abords des cimetières. Chaque année, des affiches sont placées de manière bien visible aux abords des cimetières et des endroits où les véhicules sont laissés en stationnement sans surveillance;

- *Vélos*: depuis plusieurs années, un marquage des vélos est proposé à la population. Lors de chaque marquage, une brochure est remise aux propriétaires qui sont également invités à compléter la carte d'identité vélo. Cette dernière permet de faire une bonne description d'un vélo volé de telle sorte qu'en cas de découverte, il pourra être restitué à son propriétaire. La brochure contient également des conseils pour se prémunir contre le vol. Notons également que des affiches « prévention vols vélos » ont été placées aux endroits stratégiques de la zone de police.

- Vols par ruse : plusieurs actions ont été entreprises durant l'année 2016.

- *Internet*: Le site internet est régulièrement mis à jour. Des liens ont été créés, notamment avec le site [www.besafe.be](http://www.besafe.be)

- Divers: Lors des constats de vols dans habitations, les intervenants donnent les premiers conseils. Ils informent la population de l'existence d'un service spécialisé dans la sécurisation des bâtiments. Les victimes sont avisées de l'existence d'un service d'aide aux victimes par la transmission systématique d'un courrier type. Des documents utiles sont placés sur notre site internet (surveillance habitation pendant les vacances) et conseils pour se prémunir contre le vol. Il faut noter que le SPF Intérieur nous a transmis en cette fin d'année 2016, un inventaire des dernières brochures disponibles en version papier. Nous ne pourrons plus nous fournir auprès du SPF Intérieur et il faudra dès lors les imprimer et les photocopier à nos frais. Chaque candidat bâtisseur reçoit une proposition d'intervention du service. Les formulaires de présentation du service sont transmis aux administrations communales qui remettent un exemplaire aux personnes qui se présentent au service urbanisme.

### **1.15. Service armes à feu**

Nous avons reçu 754 courriers répartis comme suit:

- 389 à Gembloux (dont 159 vérifications personnes décédées);
- 267 à Eghezée (dont 114 vérifications personnes décédées);
- 84 à La Bruyère (dont 7 vérifications personnes décédées);

Les courriers adressés par le Gouvernement provincial ont principalement pour objets la remise des autorisations, les enquêtes et remises des attestations "contrôle quinquennal", la demande d'enquête pour les renouvellements et la demande d'enquête pour les nouvelles demandes.



Dans cette matière, 367 courriers ont été rédigés et principalement transmis au Gouvernement provincial concernant la remise des autorisations et le renvoi des enquêtes (renouvellements ou nouvelles demandes).

On ajoutera:

- 28 tests théoriques à Gembloux, 15 à Eghezée et 7 à La Bruyère.
- Nombre d'enquêtes (y compris les remises d'autorisation) : 207 pour Gembloux , 125 pour Eghezée et 72 pour La Bruyère;
- Nombre de dossiers BNG/RCA : 17;
- Nombre de dossiers traités sur base de la liste des armes détenues illégalement : 25;
- A l'initiative du responsable armes de Gembloux un club de tir a été contrôlé à deux reprises, un rapport de notre zone a fait l'objet d'une diffusion au niveau de la province et la proposition de mise en place d'un groupe de travail concernant le contrôle des stands de tir et préparation d'un formulaire d'enquête complet et multidisciplinaire.
- Gestion des dossiers des expatriés.
- Nouveaux demandeurs : lorsqu'une personne souhaite détenir une arme à feu, elle doit en faire la demande auprès du Gouvernement Provincial. La police est chargée de faire passer un test théorique. Une enquête est ensuite réalisée afin de déterminer si la possession d'une arme à feu ne met pas en péril l'ordre public;
- Personnes décédées : il appartient aux héritiers de régulariser la situation mais dans la pratique, force est de constater que l'intervention du policier est souvent nécessaire. Les recherches sont parfois fastidieuses (recherche des héritiers, prise de contact, etc.);
- Vérification quinquennale : elle impose une nouvelle enquête (vérifier si les conditions sont toujours remplies) pour toutes personnes détentrices d'une arme à feu soumise à autorisation;
- Vérifications des "modèles n° 9" et des "cartes européennes d'arme à feu" qui imposent une vérification des caractéristiques des armes reprises sur les autorisations;
- Vérification de listes des personnes contenant une série d'armes à feu pour lesquelles on peut supposer que l'autorisation n'est plus valable. Cela représente plusieurs milliers d'armes à feu à vérifier et plusieurs centaines de personnes à contacter;
- Mise à jour RCA : le RCA (Registre Central des Armes) est la banque de données relatives aux détenteurs d'armes à feu. La BNG est la banque de données relatives aux personnes connues des services de police. Depuis 2015, les banques de données sont « croisées » de telle sorte que lorsqu'une personne détentrices d'une arme à feu est insérée en BNG, la zone de police en est avertie par voie électronique. L'objectif est de déterminer si la détention d'une arme à feu représente un danger pour l'ordre public.

### **1.16. Groupe de travail police - administrations communales (population, urbanisme et logement)**

Seul un groupe de travail reste actif à Gembloux (4 réunions en 2016). Néanmoins, à Eghezée et La Bruyère, les contacts entre les services communaux et la zone de police sont constructifs.

Pour rappel, les enquêtes domicile constituent souvent le point de départ d'une enquête en matière d'urbanisme. Les problèmes de division de bâtiment en plusieurs logements ne sont pas rares. La matière est complexe puisque les faits constituent non seulement des infractions au "CWATUP" mais souvent également au Code wallon du logement, ce qui nécessite la rédaction de deux PV distincts puisque le premier est de la compétence exclusive du parquet tandis que le second peut faire l'objet d'une amende administrative infligée par le fonctionnaire sanctionnateur régional.

Au mois de novembre 2016, à l'initiative de ce groupe de travail, un contrôle approfondi d'un bâtiment sis à Gembloux a été réalisé en partenariat avec la ville, la région wallonne et le SRI.

### **1.17. Urbanisme / Environnement**

Les données sont les suivantes:

- 72 demandes et/ou informations en matière d'environnement nous sont parvenues contre 91 demandes et/ou informations en matière d'urbanisme;
- 2 courriers ont été rédigés en matière d'environnement contre 8 courriers en matière d'urbanisme;
- 149 procès-verbaux ont été rédigés par l'INPP en charge de cette matière ainsi que 48 fiches d'information.

Cet inspecteur principal a aussi participé aux réunions ou suivi les formations suivantes:

- 12/01, 14/06, 12/09, 22/11 : réunion groupe de travail Gembloux;
- 17/03 : rdv éco-conseillé Eghezée;
- 24/03 : formation "décret voirie" par l'UVC à Courcelles;
- 12/04 : réunion avec le bourgmestre de La Bruyère;
- 13/04 : formation NBC au SRI de Gembloux;
- 28/06 : formation interne SCAN PV ;
- 07/07 : formation SAC par le Sv du Fonctionnaire Sanctionnateur;
- 12/07 : rencontre avec DNF;
- 04/10 : formation "Bien-être animal";
- 19/10 : information par les Douanes;
- 25/10 : participation au CZS;
- 16/11 : information sur la formation en alternance par l'académie de Namur;
- 24 et 25/11 : formation barémique "techniques d'audition" à l'académie de Namur;
- 28/11 : formation interne SALDUZ ;
- 06/12 : formation interne ROULAGE;
- 17/02, 27/04, 09/11, 30/11 : entraînement maîtrise de la violence avec arme à feu.

En ce qui concerne les opérations :

16/04 et 01/10 : Contrôles d'un stand de tir à Gembloux;

30/09 : assistance au service DNF;

11/10 : Opérations TACO avec DPC /URP;

23/11 : Contrôle multidisciplinaire d'un immeuble à Gembloux; 08/12 : assistance DPC /URP Contrôle d'un ferrailleur

### **1.18. Le directeur de la proximité**

En ce qui concerne le directeur du service "proximité", sa mission principale consiste à organiser le service proximité en collaboration avec les chefs poste en s'aidant d'un guide qu'il a rédigé depuis de nombreuses années. Il détermine les tâches essentielles des membres du service. Il participe également au rôle de garde des Officiers de Police Administrative (OPA) à raison d'une semaine par mois environ. Il participe aux réunions hebdomadaires du comité de direction et il est également la personne de contact dans les matières suivantes : domicile, vidéosurveillance, ordonnance générale de police – SACS, memento, alarme (déclaration police on web) et gardiennage.

Le directeur du service proximité a aussi organisé et / ou participé à différentes réunions/formations :

- 07/01 : réunion avec les INPP chefs poste;
- 08/01 : réunion service armes;
- 12/01 : réunion police/population/urbanisme/logement à Gembloux;
- 16/01 : réunion de service proximité Gembloux;
- 17/01 : réunion de service proximité La Bruyère;
- 18/01 : réunion de service proximité Eghezée;
- 09/02 : salon des mandataires;
- 29/02 : évaluations de deux INPP;
- 18/03 : participation CCB et conseil zonal de sécurité;
- 24/03 : formation décret voirie;
- 12/04 : réunion police/population/urbanisme/logement à Gembloux;
- 30/04 : gestion du service lors du rallye de Wallonie;
- 04/05 : contrôle routier + contrôle gardiennage;
- 18/05 : réunion avec Auditeur du Travail et Directrice ONEM dans le cadre de la fraude au domicile;
- 27/05 : réunion harmonisation Ordonnance Générale de Police;
- 31/05 : participation au recrutement d'un Commissaire de Police Directeur du service Proximité à Jodoigne;
- 14/06 : réunion police/population/urbanisme/logement à Gembloux;
- 07/07 : formation fonctionnaire sanctionnateur provincial;
- 08/07 : réunion Salduz +;
- 13/09 : réunion police/population/urbanisme/logement à Gembloux;
- 20, 21 et 22/09 : formation gestion du stress;
- 28/09 : formation au CEP (centre d'étude sur la police) sur l'auditorat du travail;

- 10/10 : réunion de service proximité Eghezée;
- 11/10 : réunion police, service population et centre MENA à Gembloux;
- 12/10 : réunion de service proximité Gembloux;
- 14/10 : réunion de service proximité La Bruyère;
- 22/10 : contrôle routier + contrôle gardiennage;
- 25/10 : participation au conseil zonal de sécurité;
- 10/11 : réunion plénière;
- 23/11 : contrôle d'un bâtiment à Gembloux en partenariat avec la ville, la région wallonne et le SRI;
- 25/11 : participation à la formation interne « salduz + »;
- 28/11 : dossier contrôle quinquennal « arme à feu »;
- 29/11 : formation "salduz +" à Liège;
- 08/12 : formation « SAC » organisé par le CEP (centre d'étude sur la police);
- 13/12 : dossier contrôle quinquennal « arme à feu »;

## 2. Le service d'assistance policière aux victimes (SAPV)

### 2.1. Nombre de dossiers traités par ce service par année:

2011: 119 dossiers\*  
2012: 258 dossiers  
2013: 242 dossiers  
2014: 262 dossiers  
2015 : 254 dossiers  
2016 : 203 dossiers

\*à partir du 01.07.11 jusqu'au 31.12.2011

### 2.2. Nature des interventions

Accident de la route	2
Accidents mortels	1
Agressions	8
Aide et protection de la jeunesse	42
Aide sociale	3
Annonces de mauvaises nouvelles	5
Assuétude	1
Décès suspect	1
Différends familiaux (Hors coups)	49
Différend entre voisins	1
Disparition inquiétante	1
Enquêtes sociales	1
Harcèlements/menaces	1
Incendies	1
Maladie mentale	2
Mœurs	4
Séparations/Divorces	8
Soutien face à un décès	3
Tentatives de suicide/Suicides	10
Tentative de meurtre	1
Violences intrafamiliales	39
Vols avec violence	4
Vols dans habitation	15
<b>Total</b>	<b>203</b>

### **2.3. Données relatives aux victimes**

#### **Sexe**

Hommes	63
Femmes	140
<b>Total</b>	<b>203</b>

#### **Age**

Moins de 18 ans	20
Entre 18 et 30 ans	52
Entre 30 et 50 ans	81
Entre 50 et 65 ans	39
Plus de 65 ans	11
<b>Total</b>	<b>203</b>

### **2.4 Répartition des dossiers par commune**

Gembloux	86
La Bruyère	33
Eghezée	57
Autre commune	27
<b>Total</b>	<b>203</b>

### **2.5. Origine de la demande**

#### **Dossiers orientés par un policier de la zone pour une prise en charge**

Rappels	9
Intervention	111
SLR	10
Proximité	20
Accueil	21

#### **Autre demande**

Victime ou ses proches	23
Autre zone de police	9
<b>Total</b>	<b>203</b>

### **2.6.. Types d'intervention**

1 intervention	99
Entre 2 et 5 entretiens	78
Plus de 5 entretiens	26
<b>Total</b>	<b>203</b>

## **2.7. Mission d'information des fonctionnaires de police**

- Réalisation d'une fiche pratique à destination des fonctionnaires de police en matière de violences intrafamiliales. Cette fiche fait référence à la note de politique criminelle d'application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016;
- Disponibilité envers les fonctionnaires de police pour toute question, interpellation concernant l'assistance aux victimes ou l'aide sociale en général.

## **2.8. Type d'intervention et d'orientation**

Les missions du service d'assistance policière aux victimes sont principalement l'accueil, l'écoute, la première assistance et l'information. La mission de relais est également très importante.

Le service d'assistance policière aux victimes étant un service de première ligne et ne faisant pas de travail thérapeutique, seulement 12,8% des victimes bénéficieront d'un suivi de plus longue durée.

En ce qui concerne la durée de l'intervention, 48,7 % des victimes consultent le service une seule fois tandis que 38,4 % d'entre elles auront besoin de plusieurs entretiens afin de régler leur situation au mieux.

Le nombre de dossiers de cette année (203) est moins élevé que l'année 2015 (254). Cette différence ne s'explique pas. En effet, le service participant chaque matin aux réunions matinales, il semble difficile que l'on passe à côté d'une intervention demandant l'intervention du SAPV. De plus, le nombre de rappel est similaire aux autres années. Les policiers n'hésitent pas à faire appel au SAPV lorsqu'ils en éprouvent le besoin.

L'intervention du SAPV en temps de crise est importante mais le SAPV ne manque pas de clarifier ses missions avec les victimes et/ou les proches. Cela permet une orientation relativement rapide vers un service spécialisé. Ceci explique que 99 dossiers ont nécessité une seule intervention, une première écoute et un premier soutien. Toutefois, cela ne veut pas dire que l'intervention du SAPV se termine. Plusieurs reprises de contacts sont automatiquement effectuées afin de s'enquérir de l'évolution de la situation ainsi que du besoin éventuel des victimes d'une nouvelle rencontre à nouveau.

Liste non exhaustive des partenaires vers lesquels sont orientées les victimes:

- Service d'accueil des victimes du parquet;
- Service d'aide aux victimes de la région wallonne;
- Service d'aide à la jeunesse;
- Service de protection judiciaire;
- Service de santé mentale de la ville de Gembloux;
- Centres PMS;
- Maisons d'accueil pour femmes en difficulté;
- Maisons d'accueil pour hommes en difficulté;

- Maisons d'accueil pour familles en difficulté;
- Espace papillon spécialisé dans le deuil chez les enfants;
- CPAS;
- Pompes funèbres;
- Centres de plannings familiaux;
- Notaires;
- Avocats;
- Service « un pass dans l'impasse » spécialisé dans la problématique du suicide, etc...

## **2.9. Analyse du rapport d'activité**

### **Nature des interventions**

Cette année, trois types de dossiers ont particulièrement retenu l'attention du SAPV:

- Différends familiaux (hors coups) :24,1%
- Aide et protection de la jeunesse : 20,7 %
- Violences intrafamiliales : 19,2 %

Les dossiers de violences intrafamiliales (VIF) sont comme chaque année, des dossiers pour lesquels le SAPV intervient régulièrement et avec d'autant d'attention qu'il s'agit d'une priorité de notre plan zonal de sécurité. Les différends familiaux sont aussi des faits qui nous occupent au quotidien.

Dans cette analyse, le SAPV distingue différend familial et violence intrafamiliale. Par convention, on considère qu'il s'agit de VIF lorsqu'il y a une dominance d'un partenaire sur l'autre, soit une relation inégale, et des violences sur la durée.

Il convient de constater que les situations liées à l'aide et à la protection de la jeunesse sont aussi relativement importantes. Cette catégorie comprend les dossiers de mineurs en danger, indiscipline, fugues, etc.

Les dossiers liés à un décès (annonces de mauvaises nouvelles, accidents mortels, suicides, décès suspects) restent, également et malheureusement, des dossiers fréquemment traités.

## **2.10. Données relatives aux victimes**

Nous pouvons observer que les interventions du SAPV concernent une majorité de femmes, 68,9 % contre 31,1 % d'hommes. Cette observation n'est pas différente de celle de l'année dernière.

Une partie importante des situations traitées concerne des victimes âgées entre 30 et 50 ans comme l'année dernière.

Nous constatons également que la plupart des victimes résident à Gembloux, 42,4 % d'entre elles. Sur le plan statistique, les interventions ont ensuite lieu sur Eghezée, soit de l'ordre de 28 %. Cette observation semble logique par la comparaison du nombre d'habitants répartis sur les différentes communes.



Pour justifier le fait que le service intervient pour des personnes de communes extérieures, celles-ci ont majoritairement été victimes de faits qui ont eu lieu sur notre zone ou elles sont venues déposer plainte auprès de l'accueil de notre Zone.

De plus, un rôle de garde étant instauré avec la Zone de Police des Arches, le service intervient également, ponctuellement, à la demande de cette Zone.

### **2.11. Origines de la demande**

Il est normal d'observer que les interventions prises en charge par le service sont orientées, pour une majorité de cas, par des membres du service Intervention, soit 54,7 %. Ce sont, en effet, ces acteurs qui interviennent en première ligne, en temps de crise, lors de situations de victimisation.

Nous pouvons également constater que le service est sollicité directement par certaines victimes dans 11,3 % des cas enregistrés.

Il semble pertinent de signaler que le service fût « rappelé » **9 fois** en dehors des heures de service et ce pour:

Zone de police des Arches: Une disparition inquiétante de mineur, le suicide par balle d'un fonctionnaire de police, un accident avec jours en danger, le suicide d'une mère de famille et un décès suspect, soit **5 fois**.

Zone de police Orneau-Mehaigne: 2 suicides, un décès accidentel et une annonce de décès suite à un suicide sur une autre zone de Police, soit **4 fois**.

Il est semblé important de préciser que la collaboration avec la ZP des Arches est très positive. Les services de garde n'ont jamais posé de soucis.

### **2.12. Activités diverses**

- Réunions de coordination avec les différents services d'aide aux victimes de l'arrondissement de Namur;
- Supervisions encadrées par Madame Allaey, psychologue au stress team;
- Envoi d'un courrier type proposant l'intervention du service après chaque vol commis sur la Zone;
- Réalisation d'une fiche pratique à l'attention des fonctionnaires de police en matière de violences intrafamiliales;
- Le 13 octobre 2016, colloque au service « un pass dans l'impasse » sur le harcèlement scolaire;
- Le 20 octobre, journée de réflexion pour les personnes de confiance;
- Du 21 au 25 novembre, formation certifiée sur Microsoft office;
- Le 02 novembre matinée de réflexion à Andenne sur la parentalité en milieu toxicomane.

### **2.13. Perspectives pour 2017**

- Continuer à assurer une bonne gestion des dossiers individuels;
- Continuer à transmettre un courrier aux victimes de vol dans habitation;
- Suivre des formations sur diverses problématiques;
- Sensibiliser les collègues aux situations de violences intrafamiliales;
- Continuer à collaborer avec la zone de police des Arches en matière de gardes et de formations. Cette collaboration est de très bonne qualité et elle a fait réellement ses preuves.

## 3. La direction des opérations/SLR

### 3.1. HYCAP (réserve hypothéquée)

En 2016, **1645** heures ont été prestées sur les 1915 heures que nous devons fournir sur la base des normes fédérales. Pour être plus clair, cela représente les prestations d'un inspecteur sur une année.

Ces prestations ont notamment concerné des manifestations à Bruxelles principalement (Sommets Européens trimestriels) et renforts "HYCAP" de divers services dont des prestations en renfort à Bruxelles dans le cadre des récents dossiers liés au terrorisme en général et aux attentats sur Bruxelles plus particulièrement; la surveillance de l'aéroport national (ZAVENTEM) a été le premier point qui a nécessité le plus de capacité.

En outre, nous avons été sollicités durant plusieurs semaines pour remplacer les surveillants de prison en grève, particulièrement à la prison d'Andenne.

Durant l'année 2015, nous avons presté **888** heures, ce qui constituait déjà une augmentation notable par rapport à 2014 (680 heures, soit une augmentation de 200 heures). On note qu'entre 2015 et 2016 les heures prestées ont été doublées.

Suite au fait que la grande majorité des zones de police ont atteint le quota imposé, une directive du Ministre de l'Intérieur du 14.10.2016 a adapté la ligne de prestation HYCAP sur les deux années (2016/2017). De ce fait, notre Zone de Police va entamer l'année 2017 avec un solde restant à fournir d'environ **55%**.

### 3.2. Services d'ordre (SO) au sein de la zone de police

Les chiffres remarquables sont les suivants:

- **423** événements publics ont été recensés en 2016 (**438** en 2015);
- Surveillances soirées dansantes (Hors jeux intervillages- Braderie Gembloux) : **104** soirées recensées contre **139** l'année dernière. Parmi ces **104** soirées, **30** ont été enregistrées à 'la ferme du Manil' à Saint-Germain contre **39** l'année dernière.
- Cinq services d'ordre ont été organisés dans le cadre des diffusions sur grand écran des matchs de football de l'EURO;
- Nos services ont également participé à l'organisation de 10 joggings.

Pour les événements plus importants, une analyse de sécurité est réalisée. Environ 1000 heures ont été prestées à ces différentes occasions. Il s'agit principalement de :

- S.O Fêtes de Leuze et Eghezée;
- S.O Braderie Gembloux;
- S.O Jeux intervillages;
- S.O Etudiants - Cortège + 6 heures brouettes.

Pour ces manifestations qui se sont déroulées sans souci majeur, nous avons bénéficié d'un appui de la police fédérale (CIK).

Seul un problème d'ordre public important a été déploré la nuit du vendredi au samedi de la braderie de Gembloux. Des renforts provenant de la province de Namur, soit une quarantaine de policiers, ont rapidement ramené le calme et permis d'interpeller les auteurs de trouble.

Nous avons aussi presté environ 300 heures dans le cadre de manifestations organisées suite à des grèves nationales et une centaine d'heures pour encadrer les visites de personnalités.

Nous continuons à faire coïncider des contrôles routiers avec des événements susceptibles de poser des problèmes d'ordre.

### **3.3. Centre Mena**

- Sept (7) dossiers judiciaires autres que des fugues ont été ouverts à charge d'occupants du centre MENA. L'ensemble de ces dossiers auxquels s'ajoutent des fugues, a demandé environ 250 heures de travail dont 15 du week-end, soit une très légère augmentation par rapport à 2015;

- 144 fiches informations ont été rédigées par nos services suite à des rentrées tardives et à l'indiscipline de certains pensionnaires;

- Un suivi régulier des fugues est réalisé mais aucune disparition inquiétante n'est à signaler;

Une attention particulière a été demandée à la direction du MENA Gembloux pour les mineurs étrangers non accompagnés provenant des pays en guerre (SYRIE/IRAK/LIBYE) et aux autres pensionnaires qui pourraient avoir un comportement agressif ou radicalisé. Aucune personne suspecte n'a été signalée en 2016 dans ce cadre.

### **3.4. Cavalerie**

Nous avons bénéficié de 08 jours de présence soit environ 100 heures de prestation. Sa présence a été assurée lors d'événements notables sur la Zone de Police. On notera les difficultés à obtenir la présence de cavaliers. Néanmoins cette année, les cavaliers étaient bien présents durant les trois événements majeurs qui se sont déroulés sur notre Zone de Police.

### 3.5. Arrestations

Au livre d'écrous, 176 personnes ont été inscrites (144 en 2015) réparties comme suit:

- Arrestations judiciaires : 109 (101 en 2015)
- Arrestations judiciaires de mineurs: 16 (7 en 2015)
- Arrestations administratives : 51 (36 en 2015)

L'augmentation des arrestations administratives s'explique notamment par l'augmentation des contrôles d'étrangers en situation irrégulière (18 arrestations au lieu de 12 en 2015) et le fait qu'une douzaine d'étrangers ont été impliqués dans des faits judiciaires. Nous avons également arrêté 21 personnes en état d'ivresse publique au lieu de 15 en 2015.

On notera aussi la nouvelle politique du Parquet de Namur qui privilégie, dans certains cas de comportements suspects, l'arrestation administrative plutôt que l'arrestation judiciaire.

En matière judiciaire, on compte 10 mises à disposition du parquet (18 en 2015) et 18 mandats d'arrêt (17 en 2015).

Les mandats d'arrêt ont été délivrés pour les faits suivants:

- 7 pour trafic de stupéfiant (07 en 2015). Globalement **21** personnes majeures et **05** mineures ont été privées de liberté dans des dossiers stupéfiants. (18 en 2015). Trois individus interpellés par notre zone de Police et sept autres qui ont été interpellés par la Police fédérale sur notre territoire sont liés directement à la filière hollandaise de trafic de drogue dure (héroïne et cocaïne) qui s'est développé en 2016 dans la région namuroise. Trois autres personnes de la région liégeoise ont été interpellées en flagrant délit sur notre zone.

- 2 mandats d'arrêt ont été délivrés pour des vols avec violences (03 en 2016).

Le "braquage" d'une pharmacie en début d'année a été rapidement élucidé. Par contre deux vols avec violences dans des commerces "Night/Day" n'ont pas encore été élucidés mais l'enquête se poursuit. Il semblerait que ce type de criminalité s'est fortement développé sur l'arrondissement judiciaire.

- 4 mandats ont été délivrés pour des vols qualifiés dans habitations (02 en 2015)

Les interpellations ont pu être effectuées dans le cadre du flagrant délit grâce à la perspicacité de voisins qui ont repéré des comportements suspects et qui ont directement avisé nos services via le 101.

A noter que trois autres personnes ont été interpellées dans les mêmes circonstances mais le Parquet a préféré appliquer une procédure de comparution rapide (dans les 2 mois) devant le tribunal correctionnel.

- 3 mandats d'arrêt ont été délivrés pour des faits de tentative de meurtre. Dans deux cas, les faits ont été commis avec des couteaux tandis que, pour le troisième cas, c'est une voiture qui a été utilisée.

- 1 mandat a été délivré suite à une rébellion avec deux inspecteurs de Police.

- 1 mandat a été délivré pour des faits de violences intrafamiliales (02 en 2015).

En 2016, **10** personnes ont fait l'objet d'une procédure de comparution rapide devant le Tribunal Correctionnel, soit dans les deux mois après la date des faits.

### **3.6. Contrôle "lois sociales" et DPE**

Trois contrôles programmés en collaboration avec les lois sociales ont été effectués sur notre zone de Police (Contrôle HORECA + entreprises de construction). Complémentairement à ces contrôles, nos services sont intervenus à trois occasions en renfort de ces services de contrôle. A deux reprises, nos services ont renforcé la DPE de la Région Wallonne lors de contrôles de ferrailleurs.

### **3.7. Divers**

**25** dossiers ECO-FIN dont plusieurs faillites ont été traités en nos services, soit cinq de plus que l'année précédente.

**03** mises en observation avec interpellation des individus ont été traitées par nos services (04 en 2015).

### **3.8. Le directeur opérationnel et directeur du service d'enquête**

Le responsable du service a participé à:

- 10 réunions avec nos collègues fédéraux et locaux de l'arrondissement (RIR/DOS);
- 2 réunions avec nos collègues locaux et fédéraux de la province et les Magistrats en charge des matières EPO/PVS;
- 3 réunions et à une journée de formation en matière de terrorisme/radicalisme.

## 4. Le service Roulage

### 4.1. Service de proximité aux entrées et sorties des écoles

Sécurisation des « entrées et sorties » des écoles chaque jour scolaire, soit environ 180 jours.

Le matin: 1 policier pendant 45 minutes soit 135 heures

L'après-midi: 1 policier pendant 45 minutes soit 135 heures

Soit un total de 270 heures.

### 4.2. Service du marché

Un inspecteur a été mobilisé chaque vendredi matin à Gembloux.

### 4.3 Encadrement de manifestations

Le service « roulage » a encadré une cinquantaine de manifestations mineures (festivités, cortèges, enterrements, réunions, protocoles...).

### 4.4. Courses cyclistes

Nous avons été amenés à préparer le passage de 12 courses cyclistes. Pour 7 d'entre elles, des effectifs policiers ont été spécifiquement engagés. Le tableau récapitulatif de ces courses est annexé au présent.

### 4.5. Contrôles vitesse > radar répressif

Nombre de contrôles: 414

Le nombre de PV en matière de vitesse est passé de 6291 en 2015 à 10276 en 2016. Cette différence résulte d'une réadaptation de la tolérance, ce qui correspond à la situation de 2014.

### 4.6. Contrôles vitesse > radar préventif

Nombre de contrôles: 58

### 4.7. Contrôles d'alcoolémie

Nombre de véhicules contrôlés: 4741

Nombre de pré-tests réalisés à l'aide du « sampler » : 3413

Nombre total d'ETT-ETM: 888

Nombre d'ETT "safe" (n'ayant pas donné lieu à un P.V.):759

Nombre d'ETT alerte: 40

Nombre d'ETT positif : 89

En 2015, la zone de police a fait l'acquisition d'un appareil de type pré-test communément appelé « sampler ». Toute son efficacité ayant été démontrée, un second appareil a été acquis en 2016. Rappelons que ces appareils, en plus de faciliter la détection et d'augmenter le nombre de contrôles, permettent aussi de réduire le coût d'utilisation puisque nous ne devons pas utiliser systématiquement des « embouts » jetables.

C'est ainsi qu'en 2016, nous avons contrôlé près de 700 conducteurs en plus (+ 17%) que l'année passée, alors que 2015 on avait déjà enregistré une augmentation des contrôles de 40%.

Les contrôles réalisés dans le cadre de la lutte contre la conduite sous influence sont organisés par le service roulage mais impliquent de manière transversale d'autres services de la zone. Il faut ici souligner la parfaite collaboration avec les services « proximité » et « intervention ».

#### **4.8. EPO roulage: suites d'enquête sollicitées auprès d'autres zones de police (accidents-P.V. roulage ou PVA)**

Cette matière en perpétuel évolution, a été centralisée auprès du gestionnaire fonctionnel qui, actuellement, se charge non seulement des EPO judiciaires mais également des EPO en matière de roulage.

#### **4.9. Analyse des P.V. d'accidents de roulage (initiaux et subséquents)**

Le service a analysé 863 PV d'accident. Ces PV concernent aussi bien des accidents survenus sur notre zone de police qu'ailleurs. Il s'agit de 543 PV initiaux et 320 PV subséquents. Ces chiffres sont similaires à ceux de 2015.

En ce qui concerne les accidents survenus sur la zone de police (et enregistrés), on en déplore 436 contre 478 en 2015 (soit une baisse de 8.8 %).

Ce chiffre de 436 est ventilé comme suit :

- 340 accidents dégâts matériels ;
- 95 accidents avec lésions corporelles (138 personnes blessées)
- 1 accident mortel (1 personne décédée).

En ce qui concerne les accidents avec blessés, les chiffres sont similaires à 2015.

Une différence notable doit être épinglée à propos des accidents mortels. En effet, nous n'en déplorons qu'un seul en 2016 (une seule victime) contre 5 accidents mortels (avec 6 victimes) en 2015.

#### **4.10. Gestion des véhicules saisis**

En 2016, le service a géré 64 dossiers de saisie pour défaut d'assurance contre 56 pour 2015, soit une augmentation de 14.3 %. Sur ces 64 saisies, 25 véhicules ont été remis



au Receveur des Domaines tandis que les autres véhicules ont été régularisés.

#### **4.11. Participation à divers évènements en relation avec la sécurité routière**

- ⊙ Encadrement de balades vélos organisées par différentes écoles des trois communes ;
- ⊙ En collaboration avec la cellule éducation et prévention de la police fédérale, une piste circulation a été mise à disposition de l'ensemble des écoles primaires des trois communes pour ponctuer une formation relative à la sécurité routière auprès des élèves de cinquième et sixième primaires. Cette initiative s'est tenue sur 3 semaines.
- ⊙ En collaboration avec la Fedemot, participation à une journée «cyclomoteur» au lycée Yannick Leroy d'Eghezée ayant pour but une meilleure sensibilisation aux risques de la pratique des deux roues motorisés.

#### **Divers :**

- ⊙ Nous prenons part à diverses réunions qui touchent de près ou de loin à la mobilité et/ou la sécurité routière. Citons pêle-mêle : les commissions consultatives circulation routière ; le plan communal de mobilité ; les commissions provinciales circulation routière ; les réunions avec les services mobilités des différentes administrations ; le groupe de travail «roulage» sous l'égide du procureur du Roi de Namur ; les réunions IBSR ; les réunions AWSR; les réunions de coordination avec la police fédérale ; les réunions avec le gouverneur de la province dans le cadre notamment des courses cyclistes et autres rallyes...
- ⊙ En 2015, nous avons souligné une augmentation notable d'évènements sportifs de type "corrida" et autres courses à pied sur le domaine public. Cette tendance ne s'est pas infléchie en 2016. Même si nous n'engageons pas forcément du personnel pour chacun d'entre eux, cela nécessite toutefois un certain investissement pour les analyses des tracés et pour la rédaction des avis voire même la participation à des réunions préparatoires.

# 5. Le service Intervention

Le service intervention exécute les missions urgentes et les missions nécessitant un déplacement sur le lieu des faits. Il participe à la mise en œuvre du plan zonal de sécurité en assurant notamment une présence constante sur le terrain. Il apporte un appui à d'autres services et il fournit du personnel pour les missions d'ordre public, notamment au bénéfice d'autres zones de police.

## **5.1. Rédaction**

Ces statistiques sont insérées dans la première partie de ce bilan.

## **5.2. Missions de sécurisation**

- Maisons de vacanciers : 361 demandes - 4740 passages effectués
- Besoins de sécurité : 49 demandes - 1913 passages effectués

## **5.3. Services d'ordre**

- Nombre d'heures prestées dans la zone de police: 543 heures
  - Nombre d'heures prestées hors zone de police :577 heures
- Soit un total de 1120

## **5.4. Contrôles routiers (participation)**

- Nombre d'heures prestées : total de 389 heures
- Heures de week-end : 104 heures

## **5.5. Sécurisation des magasins**

- 16 services de surveillance des magasins (2 inspecteurs par service de 13 h 00 à 21 h 00) soit 256 h 00.

## **5.6. Patrouilles de prévention**

Dans le cadre de la problématique des vols qualifiés dans habitation, des patrouilles de surveillance ont été planifiées. Au total, 08 permanences mobiles (dénommées PM 401) ont été effectuées (2 inspecteurs par service de 22h00 à 06 h00) soit 128 h00 (idem qu'en 2015)

## **5.7. Formations**

Outre les formations de base et certaines formations internes:

- 11 collaborateurs ont participé au recyclage Hycap (deux journées de recyclage);
- Un inspecteur a suivi la formation spécialiste en "maîtrise de la violence sans arme à feu" (de février à mai 2016);
- Un inspecteur principal a suivi la formation de conseiller en prévention vol.

### **5.8. Collaboration**

Le service intervention a collaboré avec le SLR lors à certaines opérations (contrôles des lois sociales, etc.), ainsi qu'avec le service roulage lors des opérations TACO, FIPA et des contrôles routiers planifiés.

Le service intervention a participé également à l'organisation de la "journée SANS" (vols habitation) en date du 28/10/2016 (patrouilles sur le territoire de la zone planifiées sur une période de 24 heures).

# 6. Le Service Contrôle Interne/R&D

## 6.1. Contrôle interne

En 2016, 15 plaintes ou dossiers ont été adressés au service Contrôle Interne, que ce soit par courrier, par mail, par téléphone ou via l'accueil au planton.

Ces plaintes ou dossiers peuvent être catégorisés de la sorte :

- 1 courrier de plainte au Comité P sur la manière d'intervenir d'un policier ;
- 1 courrier de plainte au Comité P sur la manière de s'exprimer de la part d'un policier lors du constat d'une infraction de roulage ;
- 1 courrier de plainte au Comité P à propos du comportement des policiers lors d'une perquisition et d'une arrestation ;
- 1 courrier de plainte au Comité P à propos du manque d'impartialité et du manque de réaction de la police ;
- 1 mail de plainte au Comité P d'une personne mécontente de l'inaction de la police ;
- 1 courrier de plainte à propos du manque d'impartialité et du manque de réaction de la police ;
- 1 courrier de plainte adressé à un bourgmestre par rapport à l'inaction des policiers ;
- 1 déclaration de plainte actée à l'encontre d'un policier de la zone pour comportement inadéquat ;
- 1 plainte recueillie au bureau d'une personne mécontente de l'inaction de la police ;
- 1 doléance recueillie au bureau de police d'une personne mécontente de l'intervention policière ;
- 1 mail de doléances de la même personne, toujours à propos de l'inaction de la police ;
- 1 mail de doléances à propos de l'accueil réservé au poste de police ;
- 1 plainte téléphonique relative au comportement de deux policiers dans le cadre d'une intervention ;
- 1 plainte téléphonique relative au comportement des policiers dans le cadre d'une interpellation ;
- 1 plainte par téléphone sur la manière dont s'est déroulée une interpellation.

La gestion et le traitement de l'ensemble de ces dossiers ont, dans certains cas, donné lieu à l'ouverture d'une procédure administrative (enquête préalable). Voici ce que nous pouvons indiquer pour l'année 2016 :

- deux procédures disciplinaires ont été menées et ont débouché sur la prononciation de sanctions légères ;

- une procédure disciplinaire a été menée et a débouché sur la prononciation d'une sanction lourde ; ce dossier a nécessité la participation à deux séances du Conseil de Discipline à Bruxelles ;
- une note de fonctionnement a été adressée à un policier.

Le rapport annuel 2016 relatif aux plaintes et dossiers traités par le service Contrôle Interne a été envoyé au Comité P et à l'AIG et ce, via l'application informatique KLFP.

## **6.2. Service Gestion et Développement**

Durant l'année 2016, l'officier en charge de la Gestion et du Développement a participé :

- à la visite des bâtiments sécurisés d'ELIA installé sur notre zone de police ;
- à un colloque organisé par le CEP sur les compétences de l'Auditorat du Travail, le 28/09/2016 à Mons ;
- à un exposé de la fonctionnaire sanctionnatrice provinciale sur les sanctions administratives communales ;
- à un exposé d'un agent des Douanes sur les compétences de ce service ;
- à une journée de formation organisée le 26/10/2016 par l'école des officiers à Bruxelles sur l'évaluation (responsable final et conseiller en évaluation) ;
- à un exposé du Directeur de l'Académie de police de Namur sur la formation en alternance et les stages en unités de police ;
- à plusieurs réunions de travail portant sur la nouvelle législation dite « Salduz + ».

L'officier en charge de la Gestion et du Développement a aussi procédé aux devoirs suivants :

- réponses au questionnaire morphologique 2015 de la Direction des Relations avec la police locale de la Police fédérale ;
- modification du Règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) suite à l'implémentation de la centrale téléphonique numérique, ainsi que le dossier de déclaration de cette centrale à la Commission « Vie Privée » ;
- réalisation de 23 enquêtes de moralité concernant des candidats policiers ;
- rédaction de 44 PV des Comités de Direction ;
- organisation de 4 séances d'information pour le personnel opérationnel sur la nouvelle législation dite « Salduz + » ;
- participation à différentes réunions administratives (concertation de recherche d'arrondissement, réunions des chefs de corps, problématique ICT, harmonisation des règlements communaux, FLUXIS, comités de concertation de base, conseils zonaux de sécurité, concertation provinciale de sécurité, ...).

Précisons encore que notre collaborateur participe aux services de garde OPA, ce qui l'amène à réaliser et à prendre part à des missions de police administrative (et de police judiciaire), dont notamment la participation à de nombreuses réunions de préparation, de coordination et de débriefing avec les autorités administratives et les partenaires concernés (e.a. : réunions « Plan d'Urgence et d'Intervention » ; diverses festivités estudiantines des Facultés agronomiques (baptême, 6 heures « brouette », ...); Jeux Intervillages 2016 à Grand-Leez ; week-ends de braderie à Eghezée et à Gembloux, ...).

# 7. Le Service Direction du personnel et de la logistique (DPL)

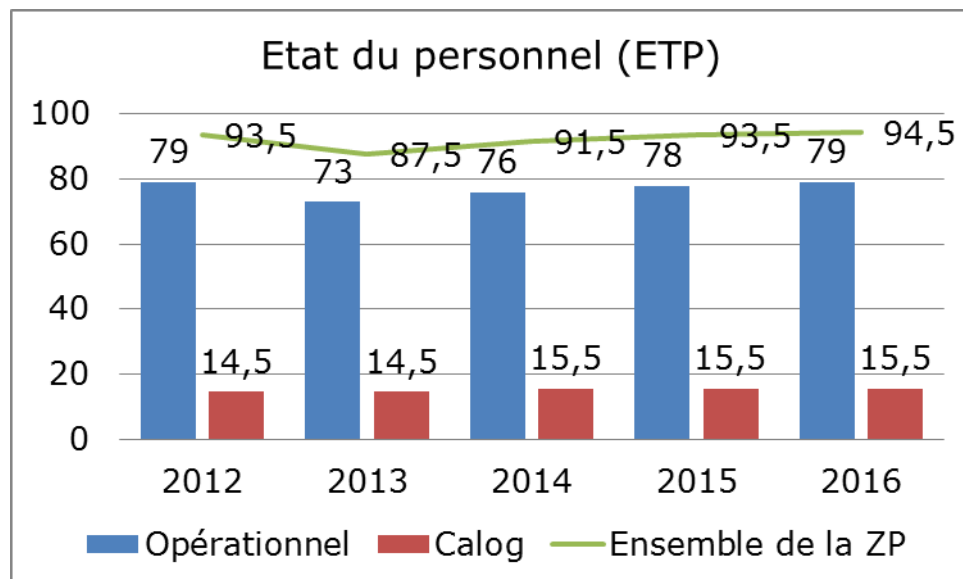
## LA GRH

### 7.1. Mouvements du personnel

#### *A. Etat du personnel.*

A la fin de l'année 2015, le personnel opérationnel était au nombre de 78 unités et le personnel calog (cadre administratif et logistique) au nombre de 15,5 (ETP). A la fin de l'année 2016, le personnel opérationnel compte 79 unités (norme KUL: 79,4) et le personnel calog se maintient à 15,5 (ETP).

En matière de détachement : à la fin de l'année 2015, 5 détachés IN du GRG (police fédérale) pour 2 détachés OUT au CIC (centre de communication); 2 inspecteurs sont en interruption de carrière à temps plein et un autre en absence de longue durée. Il reste un détaché au CIK. A la fin de l'année 2016, on enregistre: 4 détachés IN du GRG pour 1 détaché OUT au CIC, 2 inspecteurs en interruption de carrière à temps plein, et un autre en absence de longue durée. Nous ne bénéficions plus de renfort "CIK" (corps d'intervention).



#### Remarques :

- ETP: équivalent temps plein; INP: inspecteur de police; MDLV: maîtrise de la violence
- 2 INP du service intervention ont poursuivi leur interruption de carrière temps plein toute l'année 2016; 1 INP du service quartier a été en absence de longue durée pour raisons personnelles pendant toute l'année 2016 (jusqu'au 31/08/2017) et 1 INP

du service SLR a été en absence de longue durée pour raisons personnelles pendant 6 mois en 2016 ;

- Sur les 16 membres du personnel calogs, 3 sont en semaine volontaire de 4 jours et 1 en congé parental 1/5°. Ce qui fait 25% du personnel en prestations 4/5° ;
- 2 membres du personnel opérationnels (service proximité) sont dispensés de service de nuit (un des deux a été pensionné au 01/07/2016);
- 2 membres du personnel sont moniteurs MDLV avec arme et 1 membre du personnel est moniteur MDLV avec et sans arme. Un inspecteur devenu moniteur MDLV sans arme en 2016 et il est volontaire pour suivre la formation avec arme.

### *B. Cycles de mobilité.*

	<b>Demandes</b>	<b>Départs</b>	<b>Places ouvertes</b>
<b>201601</b>	/	/	2 INP intervention : ES : 01/11/16
<b>201602</b>	1 INPP (détaché CIC)	1 INPP (détaché CIC)	/
<b>201603</b>	4 INP (1 SLR et 3 intervention)	3 INP (1 SLR et 2 intervention)	1 INP intervention : ES : 01/01/17
<b>201604</b>	/	/	/
<b>201605</b>	1 INPP	En cours	1 CP cti interne : en cours 2 INP intervention : En cours

## 7.2. Projets en matière de GRH

### *- Diversité.*



La directrice DPL, est, depuis juin 2008, membre active de la « Cop Diversity ». Ce réseau regroupe des personnes ressources diversité, hommes, femmes, policier ou personnel civil de la police locale et fédérale, de toutes fonctions, de tous grades et niveaux. Le réseau se réunit environ 5 fois par an pour échanger des expériences, pour apprendre l'un de l'autre, recueillir des informations pratiques autour de la gestion de la diversité, mais aussi pour mettre en place des projets concrets.

Au cours de l'année 2016, la participation de la zone s'est faite moins active du fait de la grossesse et du congé de maternité de la directrice du service. Toutefois, la zone a participé à la rédaction d'articles de sensibilisation à la discrimination (genre, âge,



caractéristiques physiques, ...) parus dans "Infonouvelles". Le réseau a également organisé la semaine de la diversité au niveau de la police fédérale fin novembre 2016. Le but de cette action était de sensibiliser les fonctionnaires fédéraux à l'importance d'entrer en dialogue avec les collègues, les partenaires et les citoyens dans le respect de leurs différences.

La zone poursuit sa collaboration avec l'entreprise de travail adapté gembloutoise « Les Dauphins » pour des travaux de jardinage, mais également pour le nettoyage des vitres du commissariat. Cela permet de contribuer, à notre échelle, à la réinsertion socio-professionnelle de personnes présentant un handicap.

#### *-Bien-être au travail*

En matière de prévention et protection au travail, une analyse des risques dans le cadre de la menace terroriste a été réalisée en collaboration avec le service externe de prévention de la zone. Des mesures de prévention ont été mises en place et d'autres ont été planifiées pour 2017.

La brochure « Des services pour chacun » est toujours distribuée aux nouveaux membres du personnel, stagiaires et détachés avec le guide d'accueil.

#### *- Environnement*

Une sensibilisation régulière du personnel en matière consommation d'énergie (éclairage, chauffage, ...) et de chasse au gaspillage est poursuivie. Des économies ont pu être réalisées depuis 2013 grâce à l'impression des documents via les copieurs (voir infra).

#### *- Service DPL.*

Des réunions hebdomadaires de service sont tenues et font l'objet d'un rapport de suivi. Ce rapport est adressé aux membres du service, ainsi qu'au chef de corps pour information.

Les « check-lists » DPL reprenant l'ensemble des procédures RH et logistiques mises en place au sein du service sont tenues à jour. Chaque membre du service dispose d'un exemplaire.

Le guide d'accueil à l'attention des nouveaux membres du personnel et des stagiaires a été entièrement revu et amélioré en collaboration avec les différents services de la zone.

### **7.3. La fonction de secrétariat**

La directrice du DPL assume aussi le secrétariat de zone. En 2016, il y a eu 12 séances du collège de police et 04 séances du conseil de police.

Un transmis systématique des procès-verbaux et des délibérations des collèges et conseils de police est réalisé vers la tutelle provinciale. Les marchés publics font l'objet également d'une notification systématique à l'autorité de tutelle provinciale.

La province est entièrement satisfaite de ces envois systématiques. Aucun dossier n'a été bloqué par manque d'information. Nous nous félicitons des effets positifs de cette "tutelle proactive".

Les marchés publics suivants préparés par la secrétaire de zone (juriste) ont été adjugés en 2016 :

- Connexion internet (12.055,23 euros) ;
- Service externe de prévention ;
- Remplacement de la cabine haute tension (73.967,77 euros) ;
- Entretien des installations de chauffage ;
- Nettoyage des vitres ;
- Réfection du garage (15.029,52 euros).

Pour la bonne gestion de ces dossiers de marchés publics, le logiciel 3P s'avère toujours extrêmement utile.

REM : Le dossier de remplacement de la cabine haute tension avant du commissariat central a encore occupé pas mal d'heures de travail administratif.

#### **7.4. Prestations du personnel**

##### *A. Heures supplémentaires rémunérées*

<b><u>Périodes</u></b>	<b><u>Mois</u></b>	<b><u>TOTAL</u></b>
1ère période	janvier + février 2016	29
2ème période	mars + avril 2016	30
3ème période	mai + juin 2016	33
4ème période	juillet + août 2016	47
5ème période	septembre + octobre 2016	13
6ème période	novembre + décembre 2016	20
<b>TOTAL</b>		<b><u>172</u></b>

##### **Remarques :**

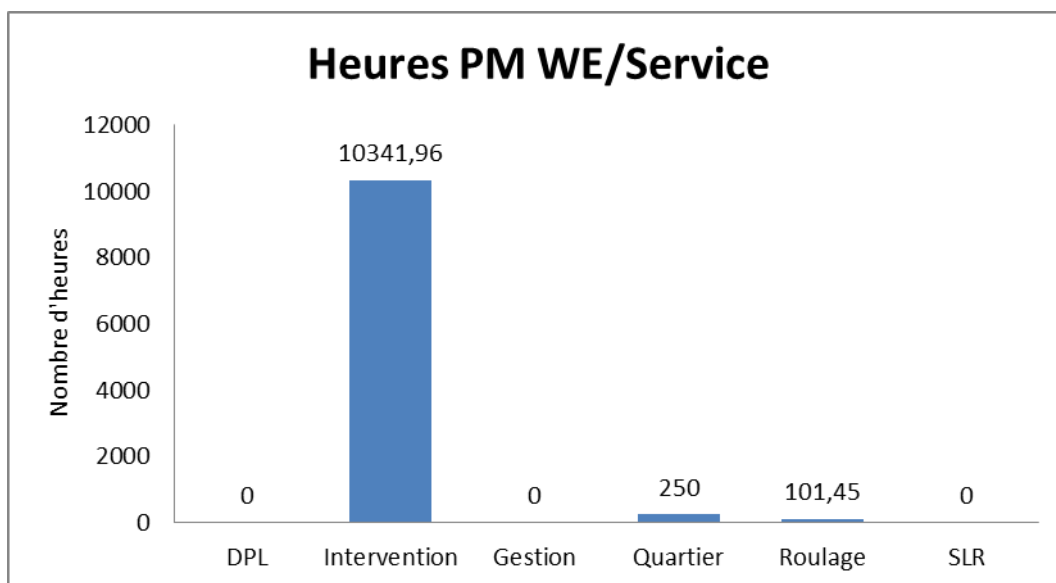
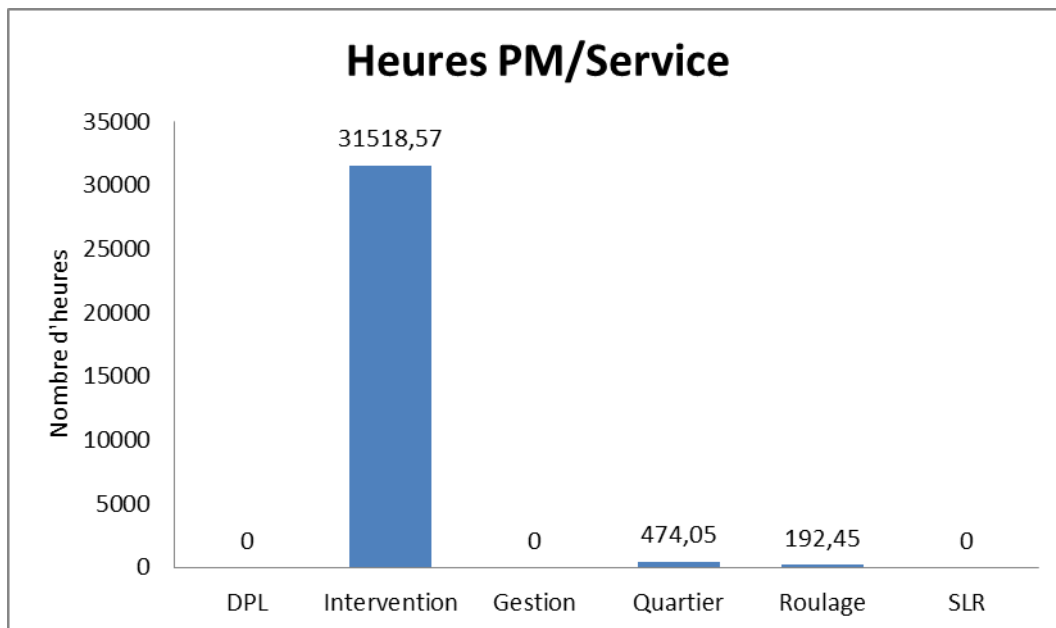
Le total d'heures supplémentaires pour l'année 2015 s'élevait à 204 heures. Nous constatons que nous poursuivons notre politique visant à favoriser la récupération des heures supplémentaires.

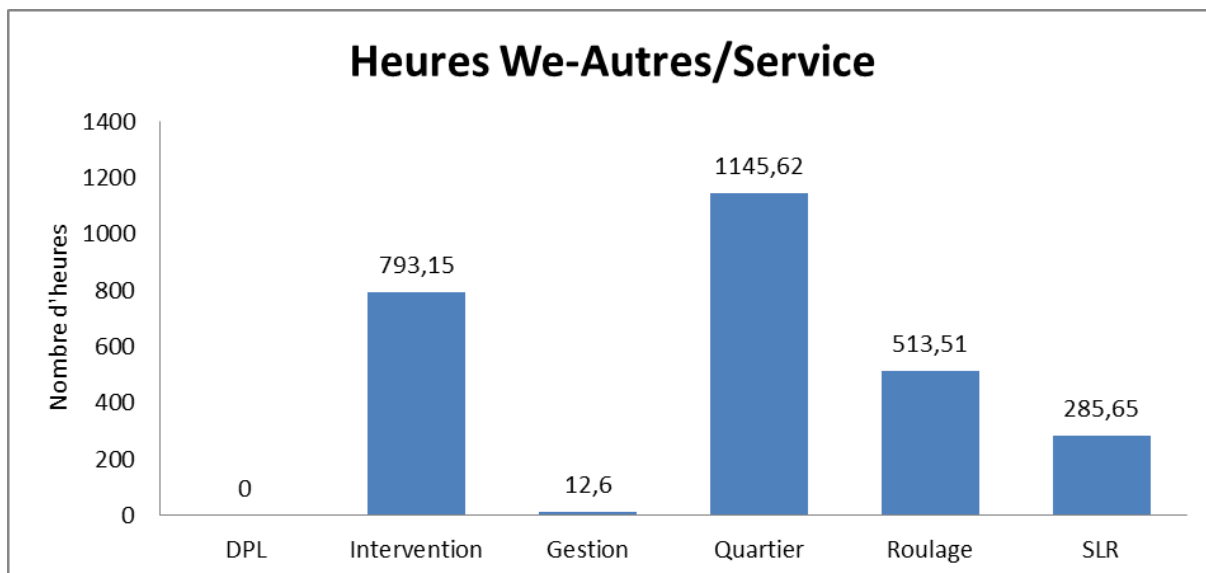
##### *B. Heures de Week-end et nombre de PM par personne.*

Nombre d'heures de PM (permanence mobile): 32714

Nombre d'heures PM WE: 10788

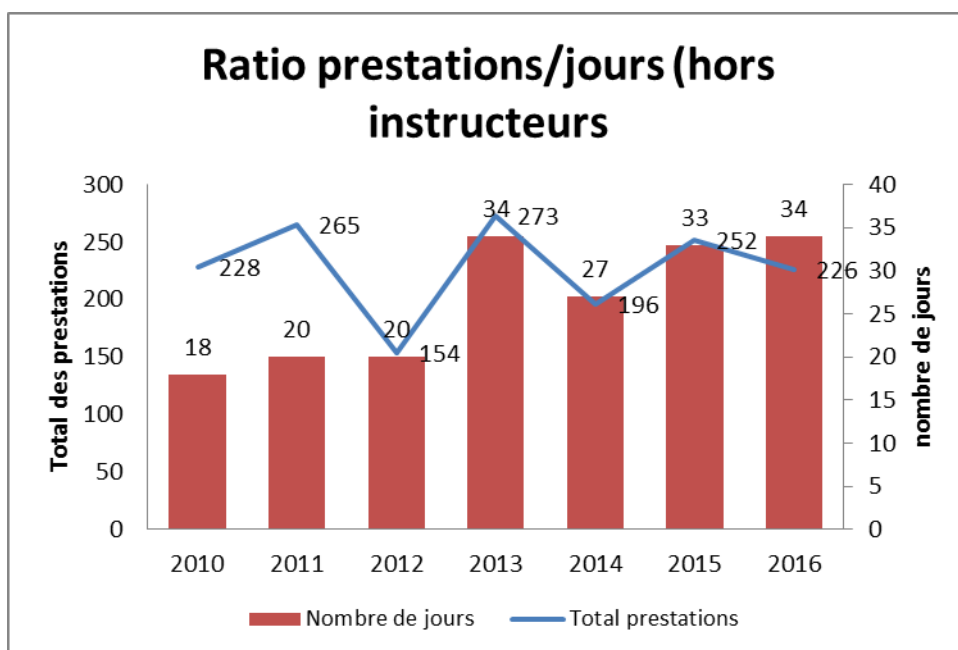
Nombre d'heures de WE (autres que PM): 2775





### C. Entraînements de TIR.

En 2016, le nombre de jours d'entraînement de tir s'élève à 34. Il était de 33 en 2015.  
 Total des prestations : 226 (hors instructeurs). Total des jours : 34.



D. Heures de prestations par activité (sur base des bulletins de service).

Prestation	Nbre d'heures	Nbre d'heures	Nbre d'heures	Nbre d'heures	Nbre d'heures	Nbre d'heures
	Service ordinaire	PM1	PM2	PM3	TOTAL 2016	TOTAL 2015
01. PM	604,57	2.752,06	3.682,15	2.431,15	9.469,93	10.123,11
02. Service d'ordre	1603,48	11	51,1	124,32	1.789,90	1.580,58
03. Transferts détenus	158,45	14,3	1,25		174,00	219,35
04. Hycap	1150				1.150,00	462,05
05. Renfort hors zone		1	2	11,32	14,32	55,66
06. Renfort huissiers	145,1				145,10	107,3
07. Renfort PJF	13				13,00	21,3
08. Renf.Serv.Inspection	173,37	24,38		13,4	211,15	77,1
09. Contactable/Rap	36035				36.035,00	36.551,00
10. Rappel Garde détenu	1.140,13				1.140,13	966,01
10. Rappel OPJ/OPA	162,5				162,50	191,5
10. Rappel autres	160,2				160,20	254,25
11. Planton/Accueil	9.530,38				9.530,38	9.616,17
12. Assistance victimes	1.438,05				1.438,05	1.412,80
13. Patrouille VTT	61,2				61,20	122,4
14. Patrouille pédestre	177	2,2	12,02	2	193,22	185,19
15. Patrouille Véhicule	4.007,05	4.490,41	3.763,49	4.367,03	16.627,98	16.458,14
16. Environnement	328,25				328,25	226,25
17. Médiation	19,1				19,10	18,45
18. Technoprévention	409,3				409,30	650
19. Changement domicile	4.018,05	4,3			4.022,35	3.817,41
20. Dossier armes	960,49				960,49	830,3
21. Constat.Judiciaire	39,5				39,50	40,05
22. Surveil.Judiciaire	79,06				79,06	178,55
23. Perquisition	157,4		1,1	8,1	166,60	152,61
24. Anal.Dos.Judiciaire	1.081,27				1.081,27	992,36
25. Téléphonie/Analyse	127,25				127,25	183,4
26. Ecoutes	3,05				3,05	0
27. Contrôle Bar	38				38,00	82,3
27bis. Enquête	7.965,50	79,15	89,27	9,05	8.142,97	6.908,50
28. Audition	2.031,33	32,4	35,58	11	2.110,31	2.383,45
29. Rédaction PV	17.920,18	635,04	585,1	525,1	19.665,42	19.605,64
30. Rédaction rapport	891,26	764,34	919	694,07	3.268,67	3.593,85
31. Environnement P.V.	518,2		1,5	0,18	519,88	262,5
32. Correction PV	1.585,30	1,4	2,1	12,5	1.601,30	1.469,01
33. EPO et TPA	616,50				616,50	1.424,25
34. Circulation Ecoles	876,30				876,30	730
35. Circulation autres	388,50	8,3			396,80	546
36. Radar préventif	79,3				79,30	123,1
37. Radar répressif	835,45				835,45	913,05
38. Contrôle routier	1.060,57	233,13	3,4	6,3	1.303,40	1.601,81
39. Courses cyclistes	88,3				88,30	191,55
40. Patrouille moto	408,10				408,10	649,05
41. Gestion fonctionnelle	1.733,01				1.733,01	1.646,20
42. Travail adm Policier	12.013,27	1.360,51	1.266,46	1.356,19	15.996,43	15.462,50
43. Travail adm Calog	12.773,49				12.773,49	13.537,43
44. Travail logistique	3.785,23	20,1	3,5		3.808,83	3.946,33
45. Navette courrier	716,2	4,4			720,60	651,35
46. Réunion administra.	2.986,57	37	7,3		3.030,87	3.244,47
47. Réunion judiciaire	122,25				122,25	91,55
48. Réunion OP	34,5				34,50	47,4
49. Formation externe	1.764,49				1.764,49	1.501,30
50. Formation interne	221,41				221,41	262,55
51. Tir/TPI	772,4				772,40	819,25

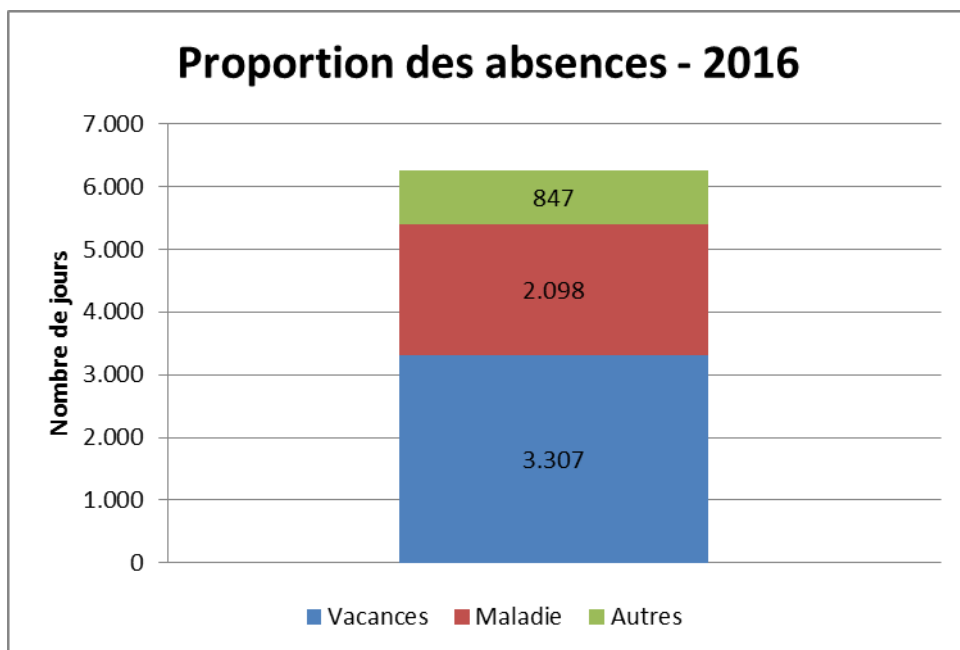
E. "Congés qualifiés autres ».

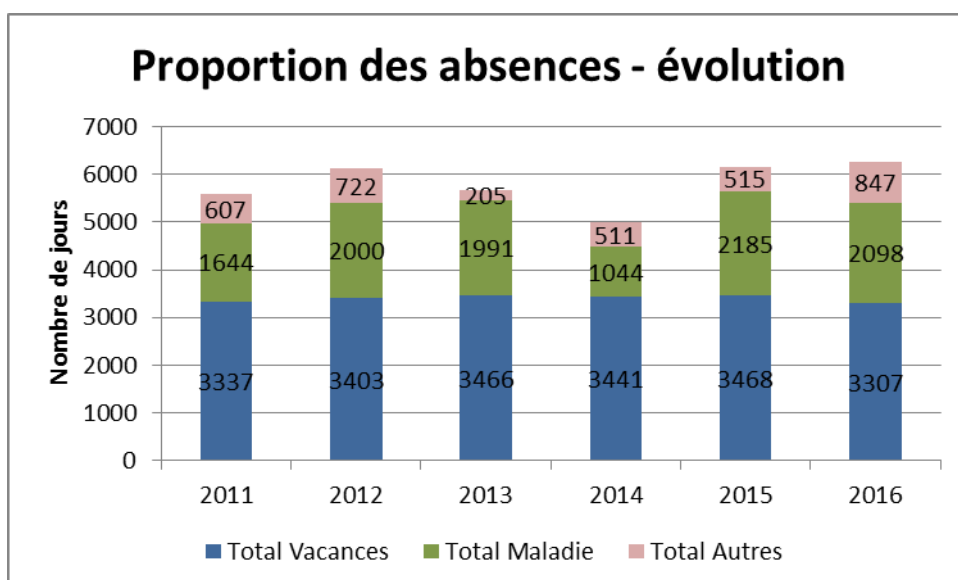
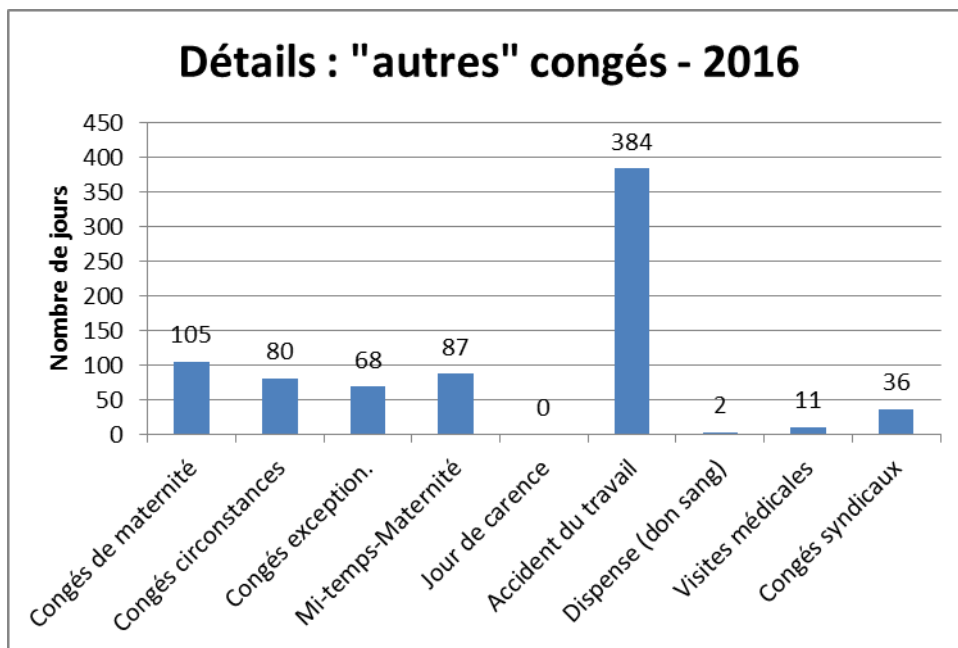
En 2016, le nombre de jours d'absence statutaire (congrés de circonstance, exceptionnels et dispenses de service, paternité) s'élève à 114 jours (116 en 2015).

En ce qui concerne la maternité : 87 jours de mi-temps médical liés à la grossesse et 179 jours de congé de maternité.

Les dispenses syndicales représentent 32 jours en 2016 (36 jours en 2015).

Prestations	Nbre hrs
52. Congés de vacances	25.134,40
52. Congés de maternité	1.360,24
52. Congés circonstances	608
52. Congés exception.	520,36
54. Maladie+Dispo	15.945
Maladie AT	2.918
54. Mi-temps-Maternité	661,12
54. Jour de carence	/
57. Dispense (don sang)	18,15
58. Visites médicales	80,55
Congés syndicaux	273,48





#### F. Les incapacités

Jours de maladie.

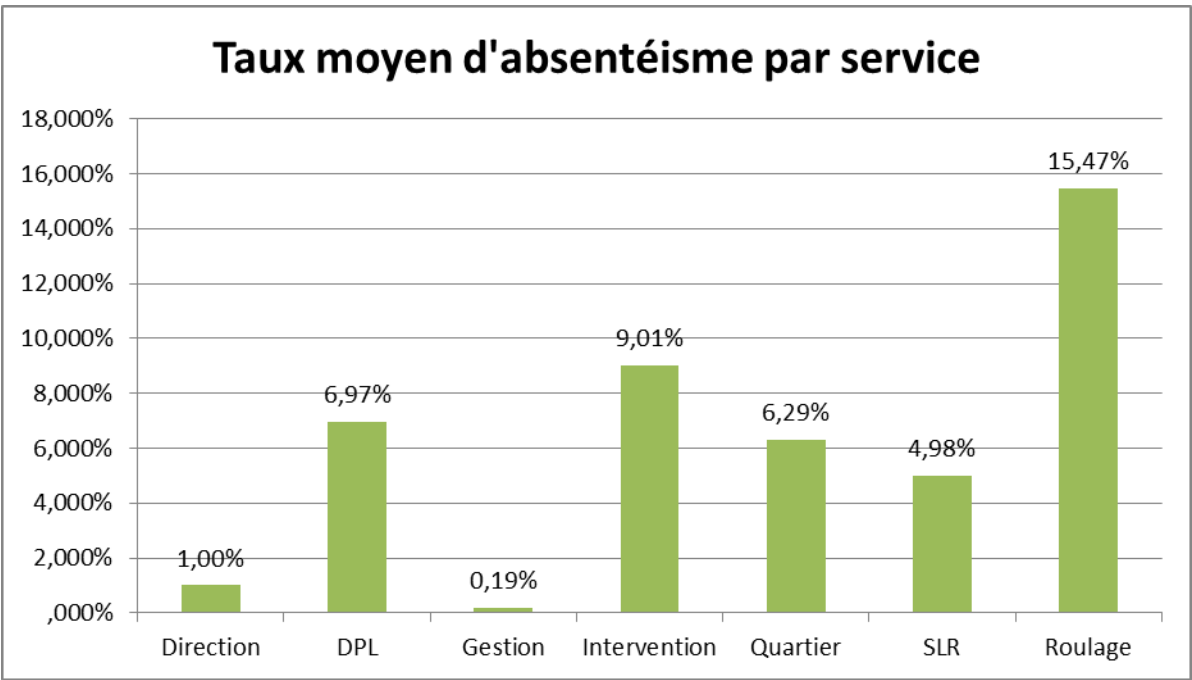
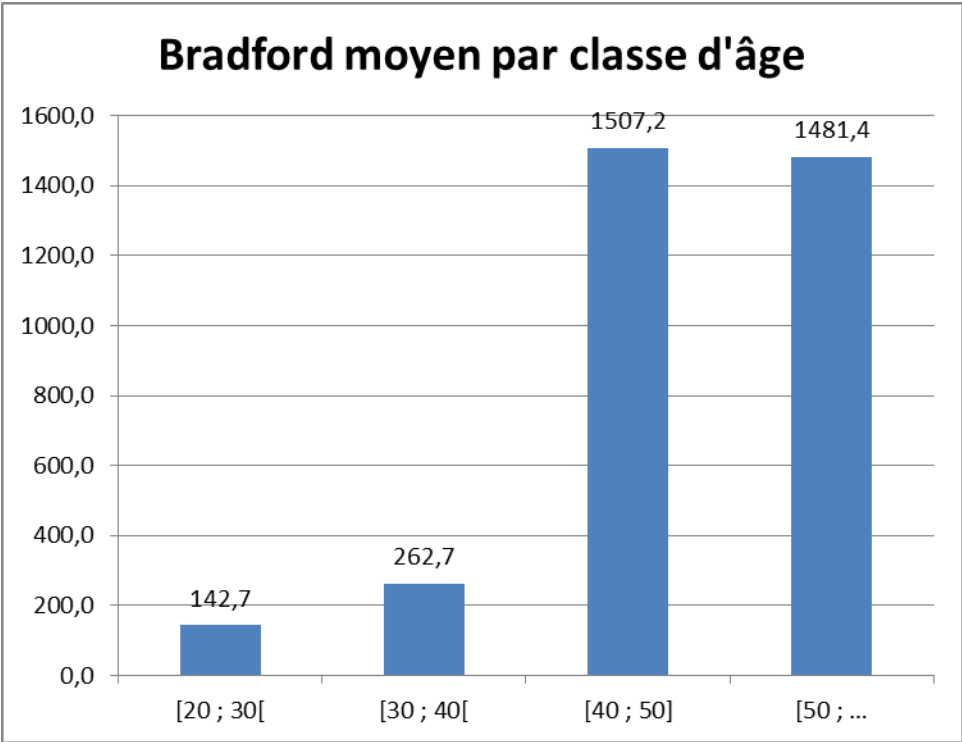
Le nombre de jours de maladie en 2016 s'élève à 2088 jours.

Le total des jours de maladie en 2015 s'élevait à 1810 jours et en 2014 à 1044 jours.

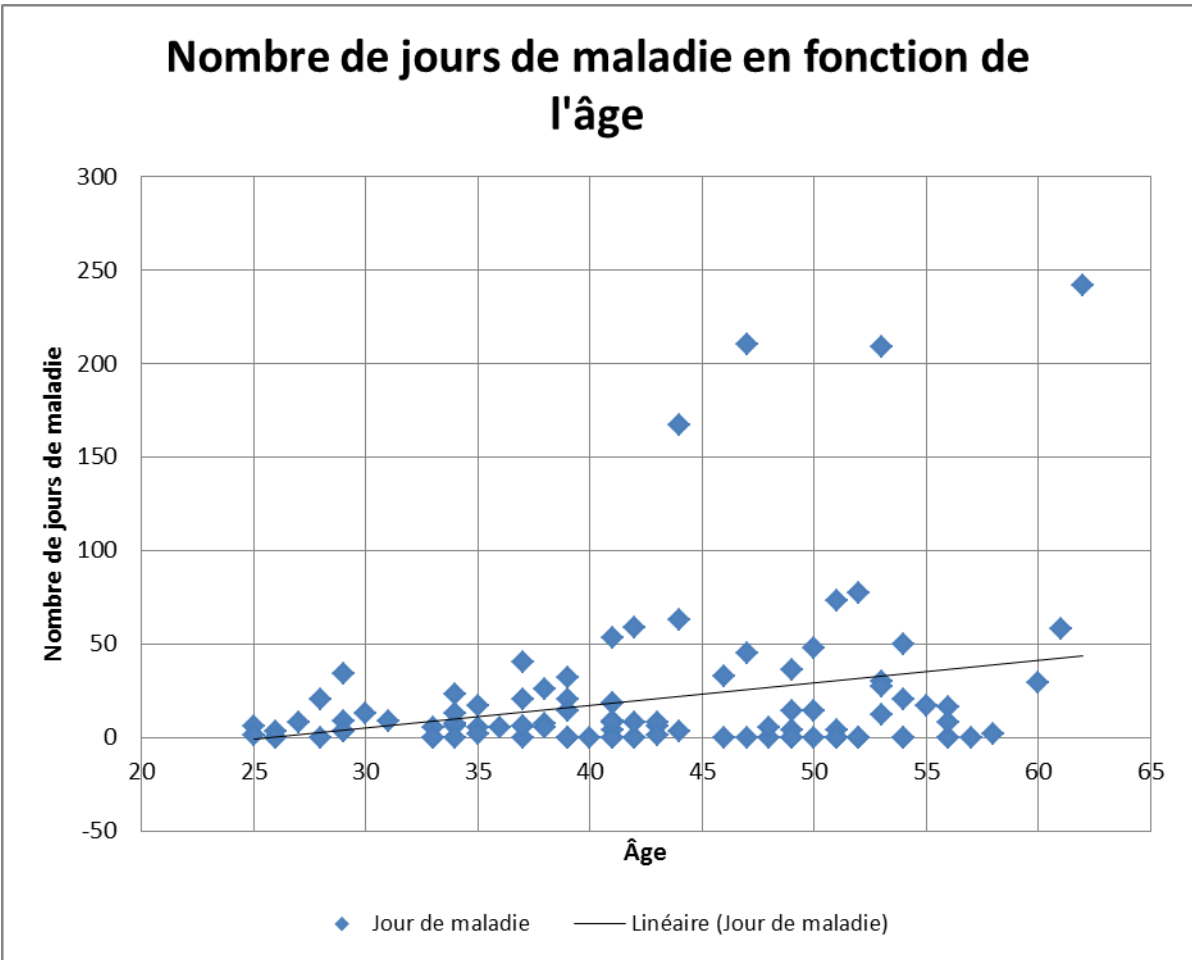
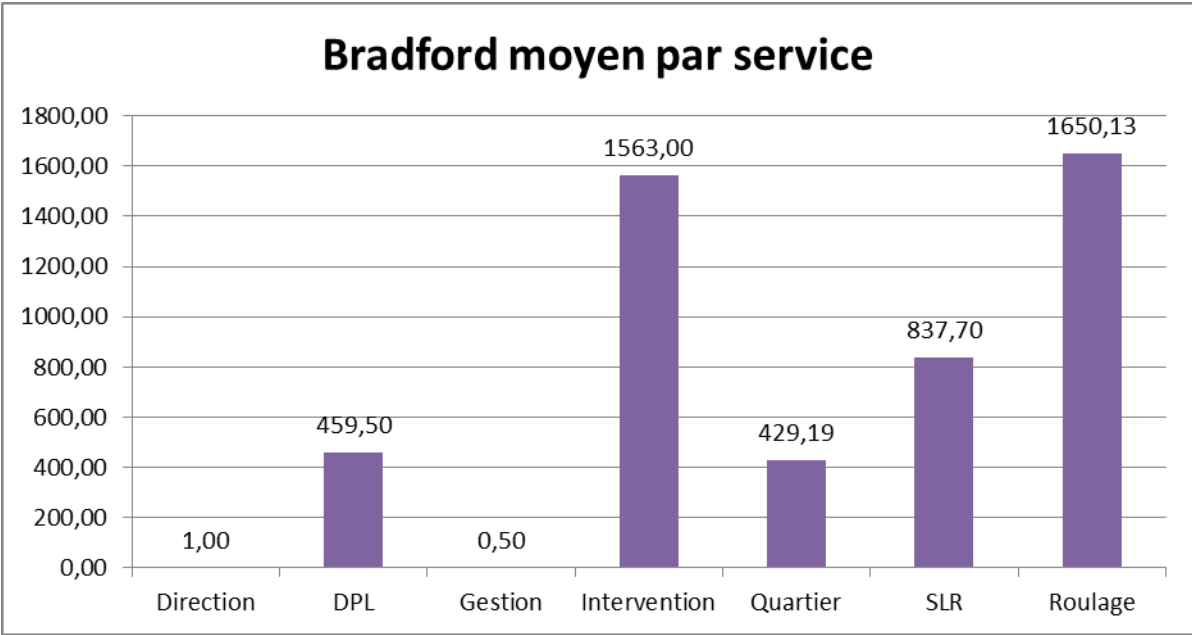
#### Remarques :

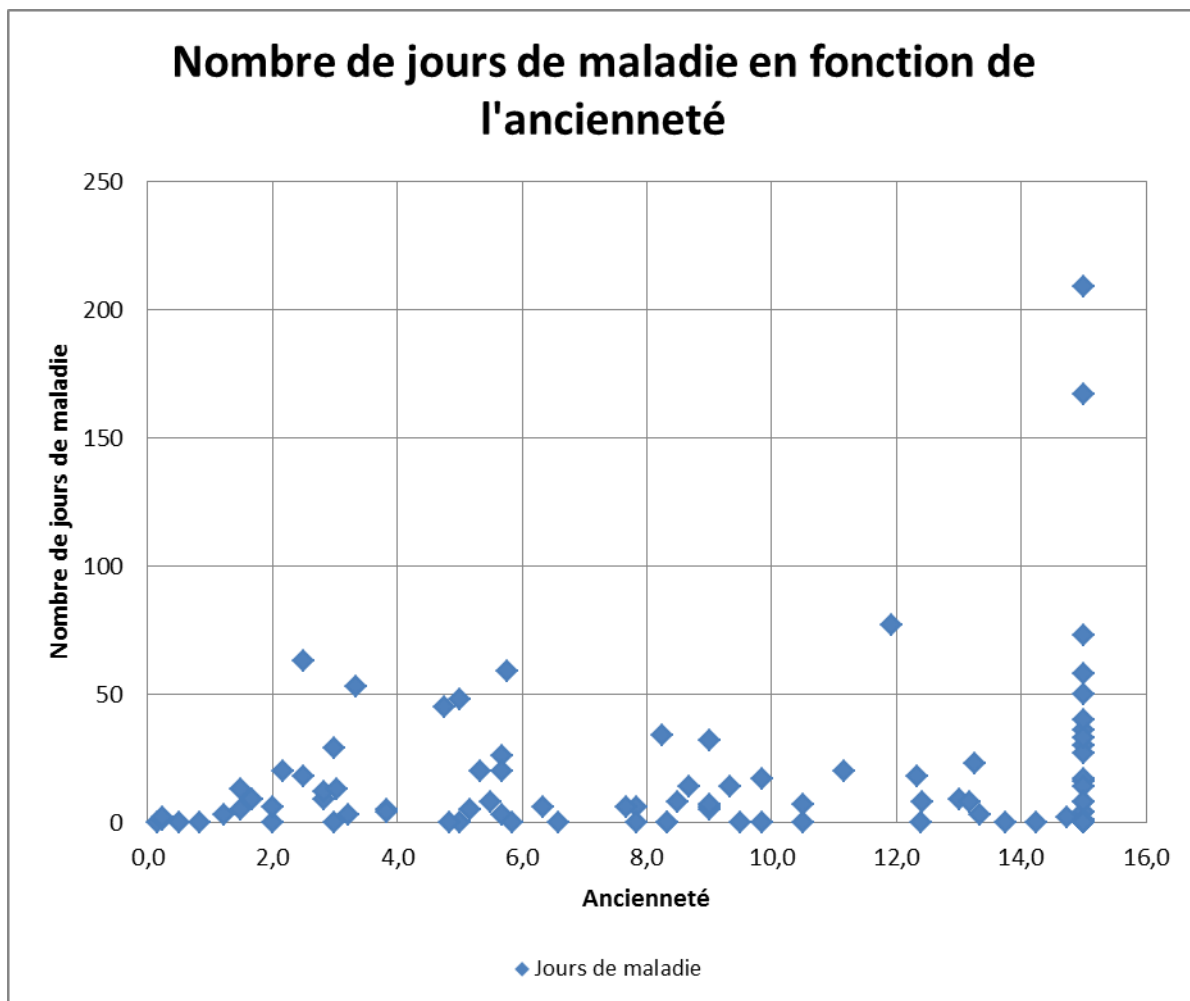
Le Bradford exprime un « facteur de « dérangeabilité ». Il est calculé en fonction des périodes d'incapacité et du nombre de jours de celles-ci.

En 2016, le taux moyen d'absentéisme s'élève à 8% et le facteur Bradford moyen à 990. En 2015, le taux moyen était de 7% et le facteur Bradford moyen à 267.









Concernant la surveillance santé des travailleurs, notre collaboration avec Arista a posé énormément de problèmes (car supprimé, absence de suivi des dossiers, délais de convocation très longs, ...).

#### G. Accidents de travail

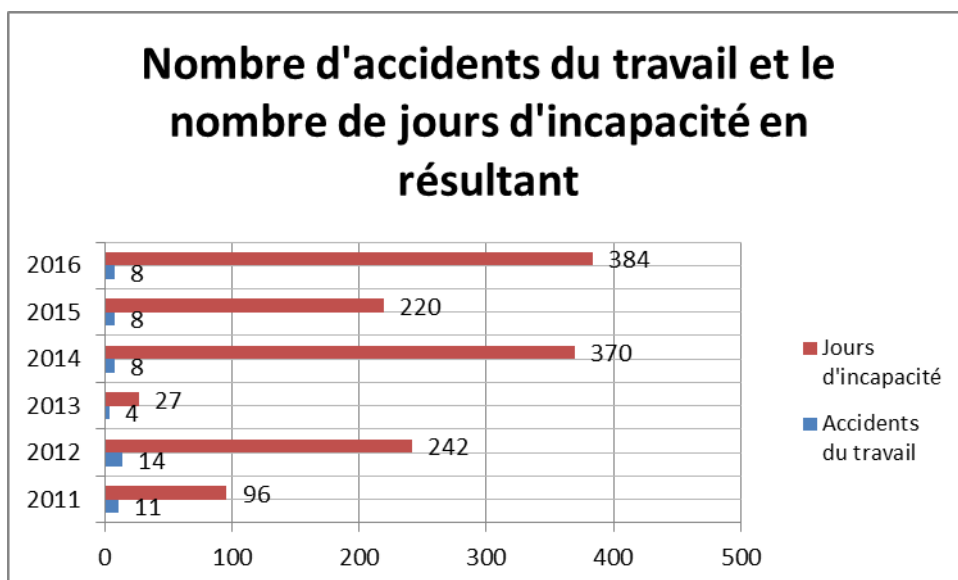
Nombre d'accidents du travail en **2015** : **8** (24 jours incapacité + 194 jours liés à un accident de 2013 + 2 jours liés à un accident de 2014).

Nombre d'accidents du travail en **2016** : **8** (346 jours d'incapacité + 38 jours liés à un accident de 2015).

Types :

- 1 Accident sur le chemin du travail ;
- 3 Rébellions ;
- 1 Perte de contrôle de moto ;
- 1 incident stand de tir ;
- 1 chute de personne ;
- 1 chute d'objet.

Rentes octroyées suite à des IPP en 2016: 1.



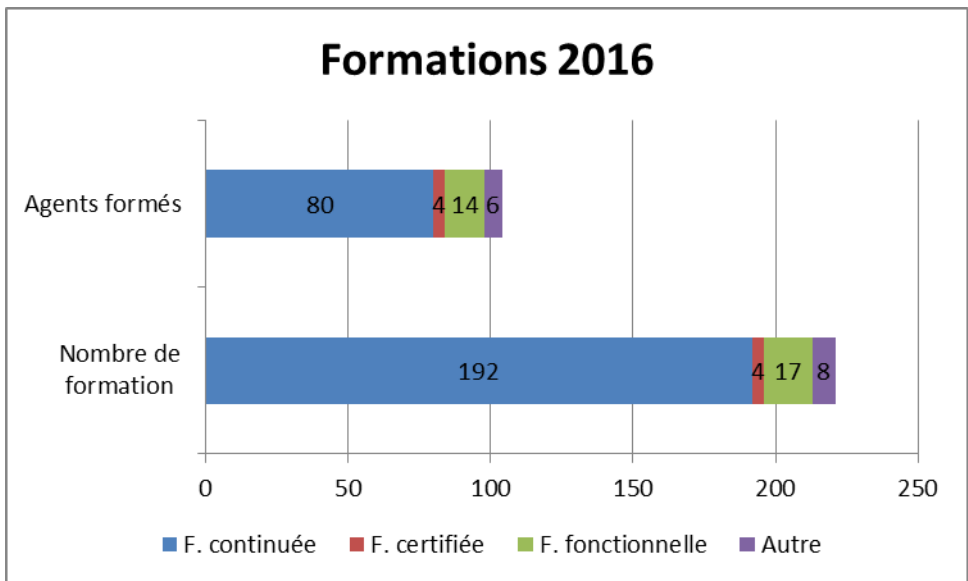
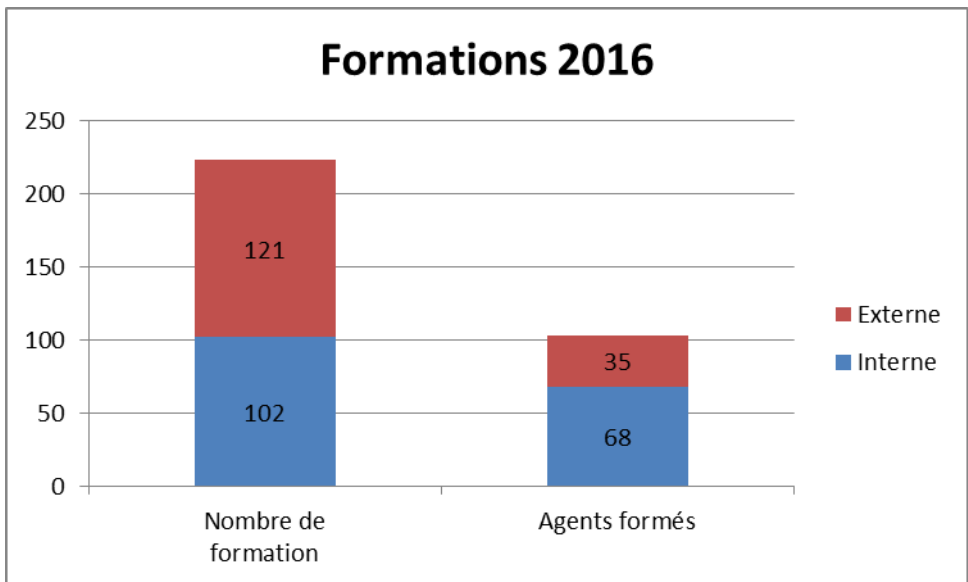
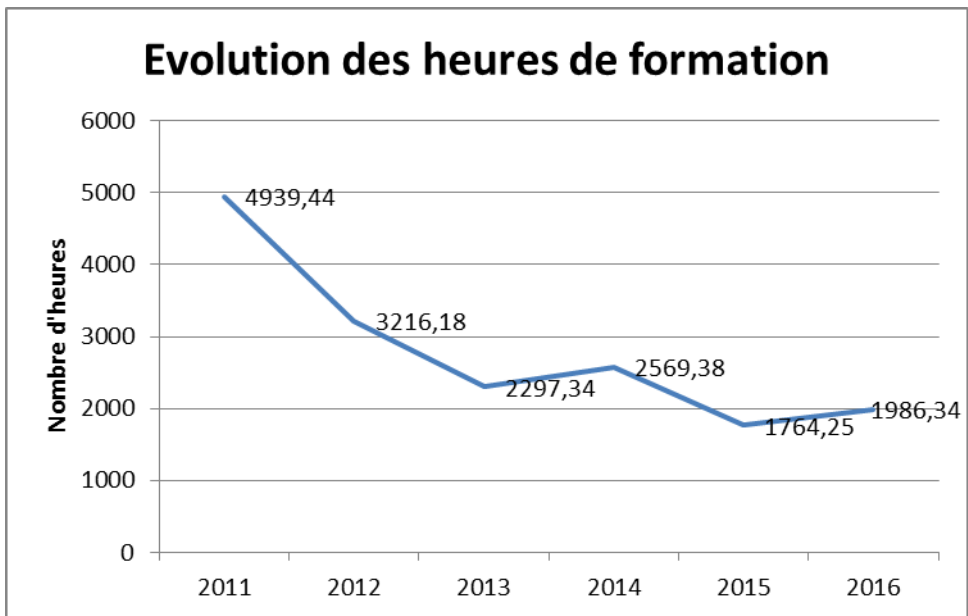
#### H. Les formations

- Le nombre d'heures de formations

Le nombre total d'heures de formations suivies en 2016 est de 1.986,34 heures. En 2015, ce total s'élevait à 1.764,25 heures.

- Types de formations suivies

TYPE DE FORMATION	NOMBRE	NBRE AGENTS FORMES
Continuées	192	80
Certifiées (CALogs)	4	4
Fonctionnelles	17	14
Autres	8	6
<b>TOTAL</b>	<b>221</b>	<b>104</b>
<b>TYPE DE FORMATION</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>NBRE AGENTS FORMES</b>
EXTERNE	121	35
INTERNE	102	68
<b>TOTAL</b>	<b>223</b>	<b>103</b>
<b>Les formations dispensées en interne :</b>		
Remise à niveau roulage		
Salduz +		
Chef poste		
Téléphonie		
Scan PV		
Accueil		
Passage nouvelle arme		
Apprentissage de IETM		



- Mentors et stagiaires
  - o 1 stagiaire INPP
  - o 1 stagiaire « sociologue »
  - o 7 mentors dont 5 ayant suivi la formation « mentor revisité ». Sur les 7 mentors, il y a 1 CP, 4 INPP et 2 INP. Sur les 2 INP, un quittera la zone en mars 2017.

## 7.5. LA LOGISTIQUE

### A. Les produits consommables et divers

Nous nous efforçons de commander de manière systématique ces produits via les marchés cadre de la fonction publique. Les prix proposés sont très intéressants, même si la diversité des produits n'est pas toujours présente.

Achats du matériel de bureau consommable: 3989.76 €

Mobilier de bureau : 1003.07 €

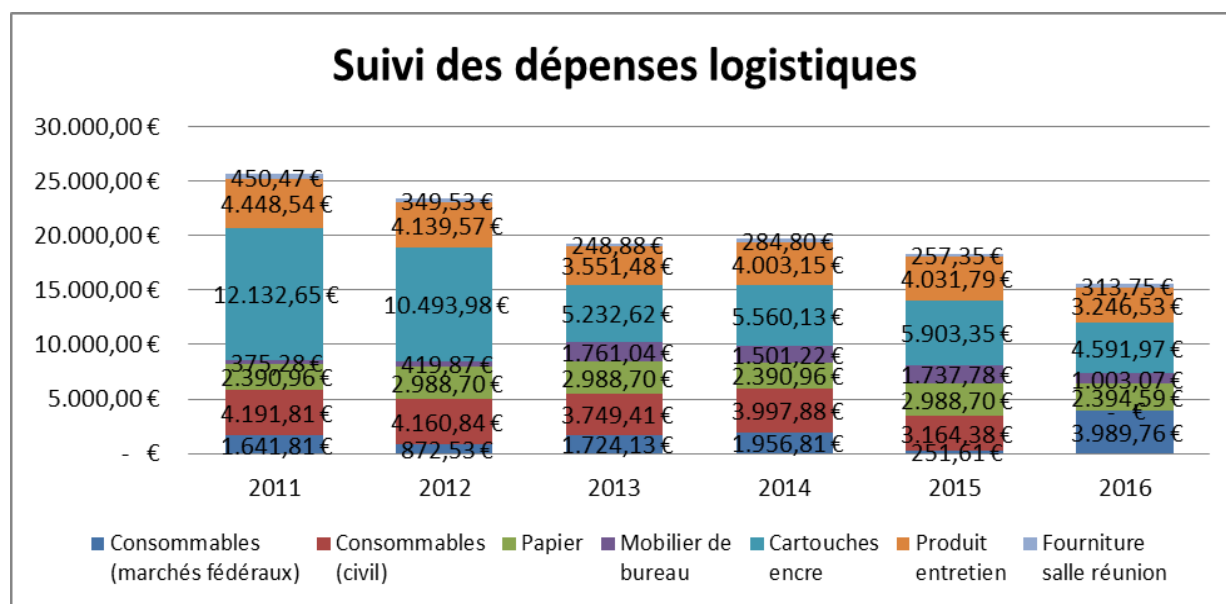
Contrat Ricoh (4 palettes de papier): 2395 €

Produits d'entretien : 3246.53 €

Fournitures pour réunions : 313.75 € ttc

Cartouches d'encre:

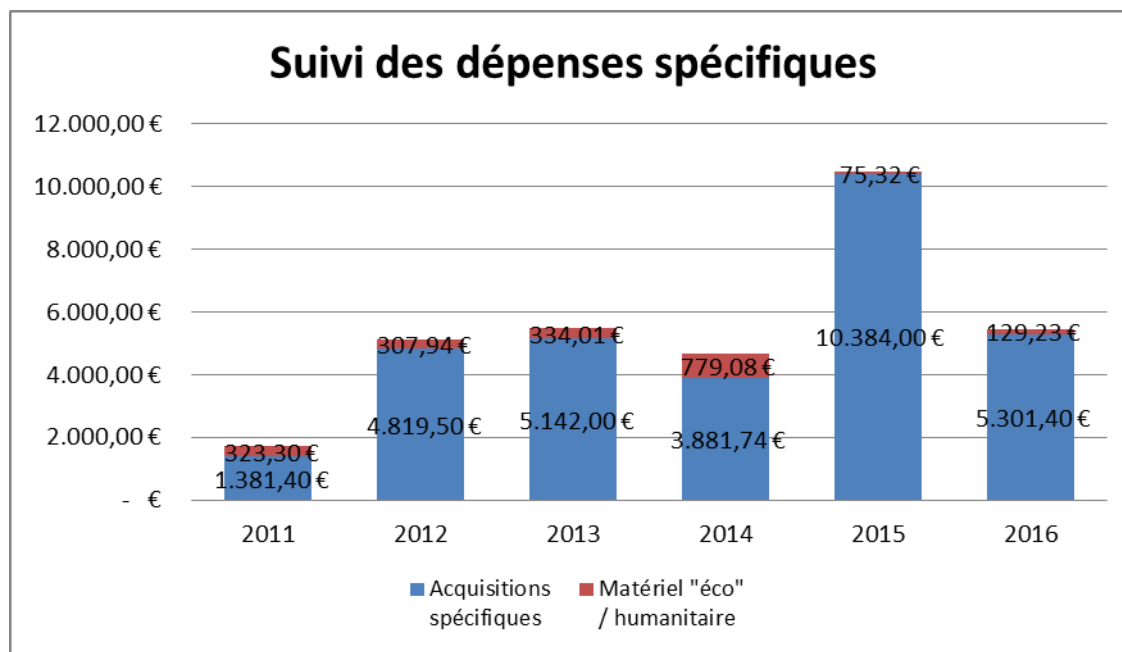
2013	5232.62 € ttc
2014	5560.13 € ttc
2015	5903.35 € ttc
2016	<b>4591.97 € ttc</b>



## B.Acquisitions spécifiques et travaux réalisés par l'ouvrier de la zone.

### Acquisitions spécifiques :

Nous nous limitons à indiquer l'évolution de ce type de dépenses.



Diminution sensible des acquisition spécifiques. En effet, en 2015, nous avons assumé les frais d'installation pour les Leds et pour les lecteurs d'accès par badges.

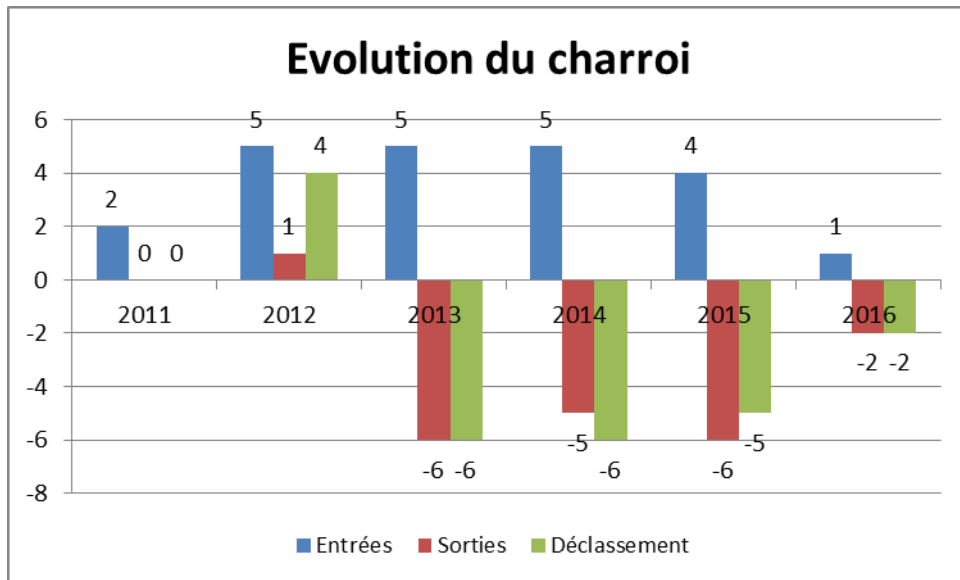
### Travaux spécifiques effectués par l'ouvrier de la zone.

- Raccordement électrique et placement d'éclairages Led dans le hall de la cafétéria ;
- Changement de la robinetterie (Gbx) ;
- Repérages du système d'égouttage et aménagement du côté du garage ;
- Changement des serrures des portes d'accès (Gbx) ;
- Coupe des arbres côté cabine HT (Gbx) ;
- Placement d'un projecteur et d'un écran à la cafétéria ;
- Placement d'un spot d'éclairage dans le garage ;
- Préparation et installation du nouveau système de téléphonie ;
- Plusieurs remplacements d'interrupteurs.

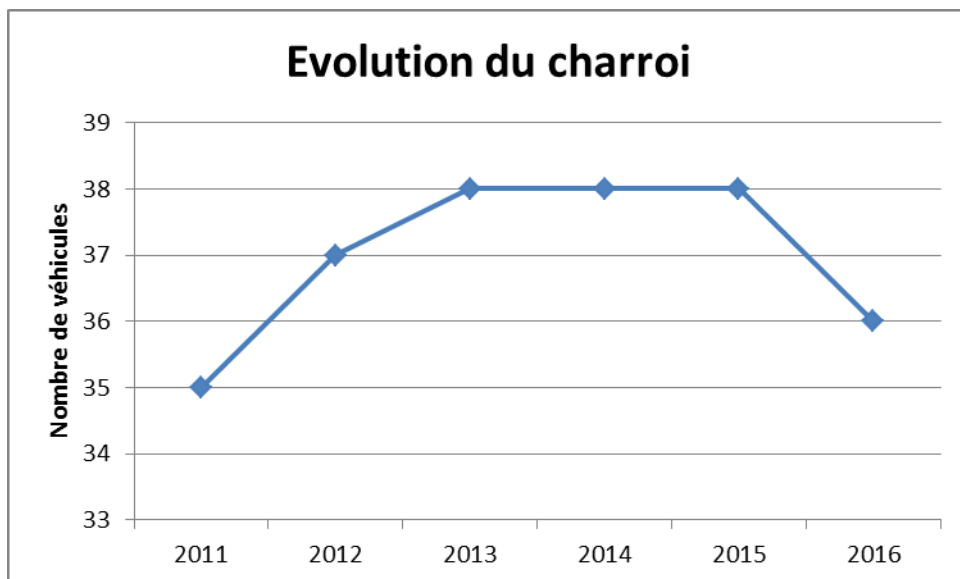
## C. Evolution du charroi en 2016.

### I. Entrées et sorties :

- Acquisition : 1 Combi pour le service intervention
- Déclassements : 1 combi et une voiture break

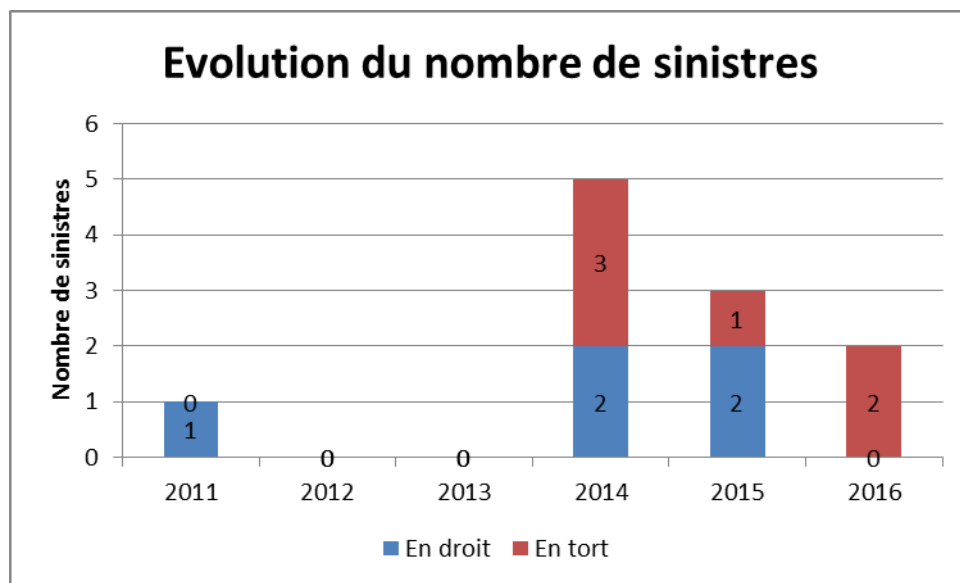


Total des véhicules du charroi fin 2016 : 36.



## II. Sinistres véhicules :

- Une moto suite au blocage du système de freinage (seul en cause)
- Un combi entré en collision avec un autre usager



## III. Consommation de carburant :

### Evolution de la consommation de carburant

Année	Consommation en litres
2011	53813
2012	54974
2013	49487
2014	50077
2015	44377
2016	44668



## D.Matériel informatique.

Inventaire du parc informatique au 31/12/2016.

<b>PC ISLP</b>	<b>Lieux</b>	<b>PC Standalone</b>
	<i>Gembloux</i>	<i>Gembloux</i>
1 <sup>ère</sup> génération (2007)	6	0
2 <sup>ème</sup> gén. (2010)	11	8
3 <sup>ème</sup> gén. (2014)	33	11
	<i>Eghezée</i>	<i>Eghezée</i>
1 <sup>ère</sup> gén.	2	1
3 <sup>ème</sup> gén.	3	0
	<i>La Bruyère</i>	<i>La Bruyère</i>
1 <sup>ère</sup> gén.	0	4
2 <sup>ème</sup> gén.	0	1
3 <sup>ème</sup> gén.	5	0
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>25</b>
<b>Total général</b>	<b>87</b>	

<b>Unités d'impression</b>	<b>Lieux</b>
	<i>Gembloux</i>
Copieurs RICOH	4
Imprimantes bureau	8
	<i>Eghezée</i>
Copieurs RICOH	1
Imprimantes bureau	0
	<i>La Bruyère</i>
Copieurs RICOH	1
Imprimantes bureau	3
<b>Total</b>	<b>17 (-6)</b>

Acquisitions 2016.

- Centrale téléphonique (3 sites / 67 postes)
- Extension du système d'accès (badge)

## E. Conseiller en prévention

**Participation à diverses réunions :** réunions du Comité de Concertation de Base.

### **Actions auxquelles le conseiller en prévention a participé :**

- Suivi des contrôles obligatoires annuels ;
- Suivi du recyclage des secouristes ;
- Contrôle des boîtes de secours et armoires de secours ;
- Participation aux visites des lieux de travail ;
- Kit tenues NBC mis à jour ;
- Organisation des exercices d'évacuation ;
- Suivi du calibrage des dosimètres ;
- Participation à l'élaboration des plans de prévention.

## F. Commentaires généraux

L'année 2016 sera celle du « record » du taux de maladie dans la zone de police. Alors que le taux maximum enregistré depuis sa constitution était d'environ 6%, nous atteignons le taux de 8%. Il est certainement attribuable en grande partie à des maladies de « longue période », notamment des collaborateurs qui ont dû subir des interventions chirurgicales. En outre, le climat général généré par le niveau de menace n'est peut-être pas sans effet. Enfin, l'annonce de la prochaine fin du système de capitalisation des « jours de maladie » a entraîné des réactions verbales assez vives sur le mode : « Puisque l'on ne peut plus capitaliser, prenons ces jours de maladie... ». Ont-elles été traduites dans les faits ?

Il est aussi remarquable que 25% du personnel administratif travaillent selon un régime volontaire de 4/5. En fait, cela représente l'absence à 80 % d'un ETP.

En 2017, nous allons encourager la formation de moniteurs « maîtrise de la violence », soit des moniteurs de tir et de tactique d'intervention. Nous rencontrons toujours autant de difficultés à disposer d'infrastructures adéquates pour nous entraîner au tir.

Sur le plan de la mobilité, tout départ est systématiquement remplacé et, dans la mesure du possible, nous essayons d'anticiper.

La directrice du service DPL continue de s'investir en matière de diversité, notamment en participant aux réunions organisées en la matière au sein de la police intégrée.

Nous restons très attentifs à nos obligations en matière de « bien-être » au travail. Un bon indicateur du climat positif au sein de la zone est l'ambiance très positive qui règne au sein des CCB (concertations avec les organisations syndicales).

Nous continuons à réaliser les initiatives recommandées par l'audit énergétique réalisé au sein de la zone de police, à la fois pour réaliser des économies et pour respecter l'environnement tant que peut se faire.

Il convient de souligner la bonne pratique de la directrice de DPL qui nous fournit régulièrement un rapport de suivi des activités de son service. De même, elle a pris l'initiative d'actualiser les fiches de travail « DPL » créées au sein de la zone de police, ainsi que le « Guide d'accueil » destiné aux nouveaux collaborateurs.

Sur le plan logistique, nous regretterons qu'en 2016, la police fédérale n'ait pas pu terminer les procédures de marchés publics concernant les véhicules. Nous espérons que ces marchés seront ouverts très prochainement.

# 8. Divers

## 8.1. Budget/finances

### **Rapport Belfius 2014**

Le dernier rapport financier de Belfius concerne le compte 2014. Il range notre zone de police dans la catégorie 4, comme les Zones "Les Arches", "Haute-Meuse", "Samson", pour citer des exemples dans notre arrondissement judiciaire. Ce cluster compte 62 zones de police sur un plan national et, en moyenne 3,19 communes.

Le nombre d'habitants de la zone de police est supérieur à la moyenne du cluster et à la moyenne provinciale. De même, la superficie de la zone est nettement supérieure à celle de la moyenne du cluster mais inférieure à la moyenne provinciale. La zone compte moins de policiers et d'administratifs que la moyenne du cluster.

Les dépenses ordinaires sont de l'ordre de 141,5 euros par habitant tandis que celui du cluster est en moyenne de 162,4 euros et la moyenne provinciale par habitant est de 21,4 euros (203,2 au niveau national). Les charges du personnel représentent près de 86% du poste "dépenses ordinaires".

Les recettes ordinaires sont de l'ordre d'environ 145,9 euros/habitant sachant que les communes consacrent 77,2 euros/habitant (Gembloux: 86,57; Eghezée: 69,77; La Bruyère: 60,85). Les subventions fédérales sont aussi nettement inférieures à celle du cluster, hormis la subvention sécurité routière.

La dette est supérieure à celle des autres zones de la province mais elle s'explique par les charges résultant de l'acquisition du commissariat central et les travaux réalisés depuis 2006.

### **Budget 2017<sup>2</sup>**

Le budget 2017 a été discuté en commission finances en octobre 2016 et il a été voté au conseil de police en novembre 2017. Il en résulte que le compte 2016 pourrait être clôturé avec un boni de 200.000 euros. On notera qu'en 2017, le taux global de cotisations patronales s'élève à 49,47%.

### **Economies réalisées**

Une série de mesures prises depuis la constitution de la zone de police nous ont permis de respecter une certaine orthodoxie budgétaire. Nous pouvons citer :

- Une politique de récupération systématique des heures supplémentaires ;
- Une analyse des besoins réels afin de limiter les prestations de week-end ;

---

<sup>2</sup> Nous nous basons sur le rapport réalisé par le comptable spécial de la zone.

- Une politique de recrutement conforme aux normes d'encadrement mais avec pour objectif de réduire les coûts (donc une diminution du nombre d'INPP) ;
- Le détachement d'INPP remplacés par des INP détachés, ce qui a permis une économie vu la différence de traitements ;
- L'engagement de deux militaires comme cadre administratif, ce qui permet de récupérer 1/3 de leur salaire de l'Etat fédéral ;
- L'acquisition du commissariat central dès fin 2005, ce qui a permis d'économiser les loyers et de recevoir une dotation annuelle du fédéral d'environ 45.000 euros ;
- L'engagement d'un mécanicien/ ouvrier qui nous permet de réaliser de très importantes économies grâce aux travaux qu'il réalise (plusieurs fois son traitement): toiture du garage, peintures, réparation aux sanitaires, travaux extérieurs (tranchée...), etc. ;
- L'aménagement de nos nouveaux véhicules par notre mécanicien, ce qui permet des milliers d'euros d'économie;
- Le recours aux marchés fédéraux , police et Forcms;
- L'achat d'un central téléphonique VOIP (diminution de 20% des coûts téléphonique)
- La mise en œuvre d'un audit énergétique, etc.

Il n'empêche que les normes KUL datent de 1998 et que le volume de travail de la zone de police va grandissant, notamment vu la menace pesant sur notre pays dans le cadre du terrorisme. A titre d'exemple, entre 2002 et 2016, nous avons enregistré dix mille nouveaux habitants dans la zone de police....l'équivalent d'une petite commune en plus !

## **8.2. Relations avec les autorités judiciaires**

Nous participons activement aux "concertations de recherche d'arrondissement" (CRA), organisées sous la présidence du procureur du Roi de Namur.

Notre zone de police n'hésite pas à faire des suggestions pour améliorer la qualité du travail judiciaire voire pour simplifier certaines procédures. Elle le fait avec d'autant plus de motivation que l'autorité judiciaire est à l'écoute et, surtout, qu'elle traduit en actes (directives,...) les résultats des concertations. Cette politique d'ouverture crée un climat propice à l'amélioration du travail.

De même, les relations avec l'auditorat du travail se caractérisent par une bonne collaboration, fruit d'échanges fructueux depuis plusieurs années.

## **8.3. Services du Gouverneur**

Depuis plusieurs années, la tutelle du Gouverneur s'exerce dans une logique proactive et nous ne pouvons que nous en féliciter car les décisions prises par les autorités locales coïncident ainsi avec nos obligations légales. Si cette manière de faire

génère un surcroît de travail administratif, nous évitons les complications résultant d'une décision de désapprobation d'une décision.

Nous participons aux commissions mises en œuvre par monsieur le Gouverneur , la commission provinciale de sécurité et la concertation provinciale de sécurité.

Nous avons également participé aux différentes réunions relatives à la planification d'urgence.

#### **8.4. Région Wallonne**

Nous participons à différentes réunions relatives à la mobilité, notamment lorsque des travaux sont programmés sur la zone de police, avec les services du SPW.

Nous entretenons aussi des contacts avec l'AWSR et, régulièrement, nous participons aux actions de sécurité routière proposées par cette agence.

Nous entretenons des contacts très positifs avec le service des sanctions administratives de la RW.

#### **8.5. Divers:**

Nous participons aux réunions bimensuelles avec les chefs de corps de la province de Namur et, sur la même fréquence en alternance, à celles qui sont organisées par le directeur coordinateur.

Nous sommes aussi représentés aux réunions du Parquet: concertation de recherche, réunions de partage d'information, etc.

Nous avons mis en place une procédure de travail pour vérifier si les modalités d'appel aux dépanneurs définies au sein de la zone de police sont respectées. Nous suivons la régularité du travail réalisé par le personnel opérationnel sur la base d'un listing hebdomadaire

Enfin, nous disposons d'une ordonnance de police commune aux trois entités de la zone de police, contenant des infractions communes, des infractions en matière d'arrêt et de stationnement et des infractions mixtes. Elles sont toutes frappées de sanctions administratives.

Nous avons dû mettre en œuvre la loi Salduz modifiée en 2016. Nous avons reçu les informations officielles le 23 novembre 2016 alors que la loi entrerait en application quatre jours plus tard...

## 9. CONCLUSIONS

Assurément, le travail de la zone de police a été scandé par les événements dramatiques commis en mars à Bruxelles et les multiples conséquences de cet attentat. Pour longtemps sans doute, le travail de la police ne sera plus le même. Radicalisation, menaces d'attentat, gestion des risques seront des mots prononcés au quotidien dans les services de police.

Les nouvelles priorités sont définies sans remise en question des précédentes, c'est un classique. Les parquets nous ont déjà transmis une charge administrative lourde par la procédure EPO/PVS (cf. en annexe l'évolution des dossiers qui ne sont plus transmis aux parquets et que nous devons archiver). Certaines directions du SPW voudraient que nous prenions des charges nouvelles. Le service "armes" du Gouvernement provincial voudrait aussi que nous prenions en charge une administration qui lui incombe, outre la charge nouvelle qu'il nous a transmise. La police fédérale nous indique qu'elle n'a plus les moyens de s'investir dans une série de domaines et elle nous sollicite. Bref, sans être exhaustif, on constate que, non seulement les charges financières qui pèsent sur les zones de police s'alourdissent mais aussi que le travail qui nous est "transféré" s'amplifie sans cesse.

La simplification administrative reste un vœu, d'autant que l'on n'a pas coupé les robinets qui nous alimentent en charges nouvelles. Le rapport sur les "tâches essentielles" reste un mirage. Et quand on ne sait pas à qui confier une mission, la police locale est la "bénéficiaire" désignée. D'ailleurs, ils ne manquent pas d'imagination ceux qui inventent de nouveaux dispositifs que la police locale devra mettre en œuvre. Dans les années quatre-vingt, le sociologue Osborne avait décrit cette manière de faire par la périphrase: "Gouverner mais pas ramer...".

Sur le plan organisationnel, on nous annonce bien un nouveau statut et une nouvelle loi disciplinaire en 2017...mais cela fait si longtemps. Ces démarches peuvent être bénéfiques mais elles doivent se penser dans un équilibre entre efficacité, respect du personnel et vision de la police du futur.

On nous annonce aussi la possibilité de privatiser certaines tâches effectuées actuellement par la police. Gardons à l'esprit que les bénéfices ne seront pas élevés pour la police locale sur un plan global et que les coûts risquent d'être lourds.

Alors revient aussi les projets de fusion de zones de police ou d'associations. Est-ce que les bénéfices engendrés par des fusions au sein des zones de police seront véritablement importants? Certes, il est sans doute possible de réaliser des économies sur le plan de la "DPL" (voir supra). Mais ces économies resteront marginales dans la plupart des cas. Par contre, la fusion de zones de police risque de produire un effet de recentrement des activités sur les missions les plus importantes ne matière de police judiciaire et e de police administrative au détriment d'une certaine proximité.

Mais nous l'avons déjà moult fois indiqué, tout dépend de ce que l'on attend d'une police locale au XXème siècle.

Pour notre part, nous pensons que si l'on veut que la police locale assume ses missions de proximité et qu'elle s'implique aussi dans les grandes questions de sécurité actuelles, il y a "...nécessité d'un refinancement des zones par le fédéral."<sup>3</sup>

Mais ceci est une autre histoire, une utopie peut-être. En attendant, nous ne pouvons espérer qu'une chose, que l'on prenne toutes les initiatives utiles pour simplifier le travail des zones de police et l'administration qu'elles gèrent.

---

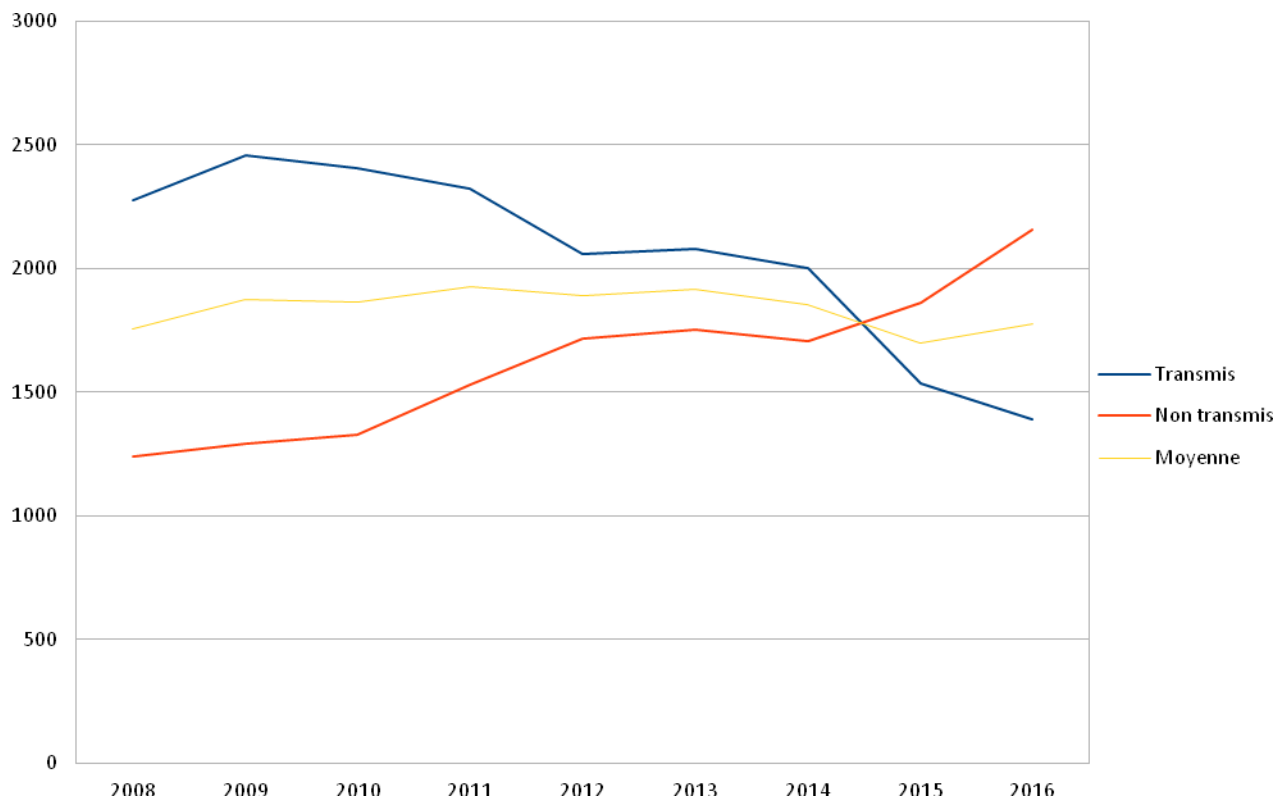
<sup>3</sup> Flagothier J., 2016, "Le financement des zones de police locales depuis la réforme", in Mouvement communal décembre, p.23.



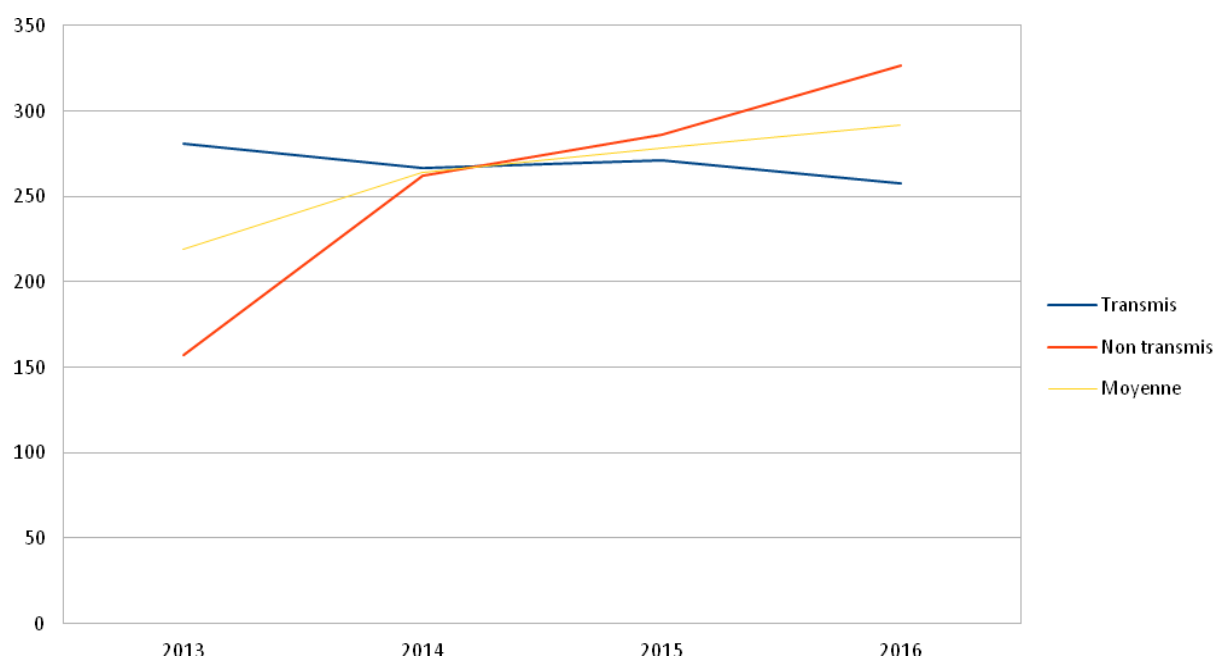
# ANNEXES

## PV TRANSMIS ET NON TRANSMIS au parquet

### 1. Judiciaires



### 2. Accidents de roulage



**RECAPITULATIF DES  
COURSES CYCLISTES 2016  
SERVICE ROULAGE**

<b>DATE</b>	<b>COURSE</b>	<b>Horaire</b>	<b>Effectif engagé</b>	<b>Communes concernées</b>
Dimanche 03/04/2016	Course locale Leuze I	12.00 -19.00 hrs	2 INP + 2 INP ARCHES	EGHEZEE (Leuze) + FERNELMONT
Dimanche 22/05/2016	Course locale Branchon I	14.00 – 17.00 Hrs	Avis police. Pas d'effectif engagé.	EGHEZEE (Branchon)
Dimanche 05/06/2016	Course locale Rhisnes	08.00 – 18.00 Hrs	Pas d'avis police. Pas d'effectif engagé. Uniquement réception AP.	LA BRUYERE (Rhisnes)
Dimanche 12/06/2016	Course locale Sauvenière	14.00 – 18.30 hrs	1 INPP Roulage 1 INP Qu	GEMBLOUX (Sauvenière)
Samedi 18/06/2016	Course locale Branchon II	11.15 – 18.30 Hrs	1 INPP 1 INP Roulage	EGHEZEE (Branchon / Fernelmont/ Wasseige)
Dimanche 19/06/2016	Course locale Branchon II	11.15 – 18.30 Hrs	Avis police. Pas d'effectif engagé.	EGHEZEE (Branchon / Fernelmont/ Wasseige)
Samedi 16/07/2016	Course locale Meux	12.00 -19.00 hrs	Avis police. Pas d'effectif engagé.	LA BRUYERE (Meux)

			Demande de modification de l'itinéraire.	
Mercredi 20/07/2016	Tour Prov Liège	12.00 -13.00 hrs	1 CP 6 INP	EGHEZEE (Branchon – Boneffe – Tavier Bolinne – Hanret)
Lundi 25/07/2016	Tour de Wallonie	12.00 -13.00 hrs	1 INPP 9 INP	GEMBLOUX (Bothey- Mazy- Les Isnes)
Dimanche 07/08/2016	Course Tour de la Province de Namur	12.00 – 14.30 Hrs	1 INPP 3 INP + 4 Cik en renfort	GEMBLOUX – EGHEZEE – LA BRUYERE
Dimanche 21/08/2016	Course locale d'Ernage	11.00 – 18.00 Hrs	Avis police. Pas d'effectif engagé. Orientation des PM.	GEMBLOUX (Ernage)
Dimanche 25/09/2015	Course locale de Leuze II	12.00 – 18.00 Hrs	Avis police. Pas d'effectif engagé. Demande tardive de l'organisateur.	EGHEZEE (Leuze)

<b><u>STATISTIQUES ANNUELLES</u></b>	<b><u>ANNEE:</u> 2016</b>	
--------------------------------------	---------------------------	--

<b>Nombre de policiers engagés</b>	
<b>Nombre d'heures de contrôles ciblés en semaine</b> du lundi 04.00 h au vendredi 22.00 h	<b>Eghezée: 105X 68h50</b> <b>Gembloux: 139X 76h05</b> <b>La Bruyère: 37X 21h10</b> <b>Total: 281X 166h05</b>
<b>Nombre d'heures de contrôles ciblés le week-end</b> du vendredi 22.00 h au lundi 04.00 h	<b>Eghezée: 27X 17h55</b> <b>Gembloux: 38X 24h00</b> <b>La Bruyère: 20X 16h00</b> <b>Total: 94X 57h55</b>

<b>Objectif 1: Vitesse</b>	
Nombre de contrôles répressifs	414
Nombre de P.V.	10276
Nombre de contrôles préventifs	58

<b>Objectif 2: Alcool</b>	
Nombre de véhicules contrôlés	4741
Nombre d'ETT	Sampling : 3413    S: 759    A:40    P :89
Nombre de PC (retenus / retirés)	retenus: 73 retraits immédiats: 49

<b>Objectif 3: Ceinture / casque</b>	
Nombre de véhicules contrôlés	4741
nombre de conducteurs	porteurs: 4723    non porteurs: 38
nombre de passagers	porteurs: 239    non porteurs: 11
Nombre de P.I.	ceinture: 33    casque: 2

<b>Objectif 4: Stationnement gênant et dangereux</b>	
Nombre d'infractions verbalisées	808
Nombre d'avertissements	150

# TABLE DES MATIERES

## **PARTIE I**

<b>A - MODULE TRAITEMENT</b>	<b>4</b>
<b>B - SERVICE DE REDACTION- REPARTITION PAR SERVICE</b>	<b>6</b>
<b>C - LES PROCES-VERBAUX</b>	<b>7</b>
<b>D - MODULE INFORMATION</b>	<b>11</b>
<b>E - REPARTITION DES INTERVENTIONS PAR COMMUNE</b>	<b>12</b>
<b>F - MODULES APOSTILLES</b>	<b>13</b>
<b>G - MODULES COURRIERS</b>	<b>15</b>
<b>H - DIVERS</b>	<b>17</b>
<b>I - PLAN ZONAL DE SECURITE</b>	<b>19</b>
Vols dans habitations (tentatives inclues)	18
Vols dans véhicules (tentatives inclues)	19
Vols de véhicules (tentatives inclues)	20
Stupéfiants	21

## **PARTIE II**

<b>1. LE SERVICE PROXIMITE</b>	<b>24</b>
<b>2. LE SERVICE D'ASSISTANCE POLICIERE AUX VICTIMES</b>	<b>37</b>
<b>3. LA DIRECTION DES OPERATIONS / SLR</b>	<b>43</b>
<b>4. LE SERVICE ROULAGE</b>	<b>47</b>
<b>5. LE SERVICE INTERVENTION</b>	<b>50</b>
<b>6. LE SERVICE CONTROLE INTERNE</b>	<b>52</b>

<b>7. LE SERVICE DIRECTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE</b>	<b>55</b>
<b>7.1. Mouvements du personnel</b>	<b>55</b>
A.    Etat du personnel.	55
B.    Cycles de mobilité.	56
<b>7.2. PROJETS EN MATIERE DE GRH</b>	<b>56</b>
A.    Diversité.	56
B.    Bien-être au travail.	57
C.    Environnement	58
<b>7.3. La fonction secrétariat</b>	<b>57</b>
<b>7.4. Prestations du personnel</b>	<b>58</b>
<b>7.5. La logistique</b>	<b>69</b>
<b>8. DIVERS</b>	<b>76</b>
<b>8.1 Budget</b>	<b>76</b>
<b>8.2. Relations avec les autorités judiciaires</b>	<b>76</b>
<b>8.3 Services du Gouverneur</b>	<b>77</b>
<b>8.4. Region Wallonne</b>	<b>78</b>
<b>8.5. Divers</b>	<b>78</b>
<b>9. CONCLUSIONS</b>	<b>79</b>